

# L'ÉCHO DES MELLÉENS

Janvier 2025





*Objets de l'exposition « Télégraphes et téléphones anciens »  
Jean-Claude Labbé*



### 3- L'édito

#### 4-12 Les Structures

La mairie .....	4
Le service technique.....	4-6
Melleco.....	7-11
Coworking.....	12
Médiathèque.....	12

#### 13-27 Vie locale

Le Mellouën.....	13
Apicité.....	13
Visite à Melle (79 500).....	13
Associations.....	14-21
Maisons fleuries.....	22
Repas des aînés.....	22
Recensement des jeunes.....	23
Argent de poche.....	23
Illiwap.....	23
Etat-civil 2024.....	24
Recensement 2025.....	24
Souvenirs d'enfance par Michel Heude.....	25-26
Actualités des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne.....	27

#### 28-35 Finances, projets, réalisations et urbanisme

Budget communal 2024.....	28-31
Tarifs communaux 2025.....	32
Les projets et réalisations.....	33-34
L'urbanisme.....	34

#### 35-42 Services et infos utiles

Ecoles du secteur.....	35-37
Les navettes du mercredi.....	37
Amicale des donneurs de sang.....	38
Elagage.....	39
Maison France Services.....	40
L'Agglo et vous.....	41-44
Renobatys.....	45
Carte d'identité et passeport.....	46
Numéros utiles.....	46
ADMR.....	46
Smictom.....	46
Horaires Mairie.....	46



# ▶ L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Melléennes, chers Melléens,

L'année 2024 se termine et il nous semble important de vous présenter un bilan de la période écoulée. Cette édition du bulletin municipal nous permet de faire un point sur les projets en cours et sur les travaux et améliorations réalisés dans notre commune. C'est également l'occasion de vous présenter les différentes structures et associations qui font vivre et qui rendent la commune attractive. D'ailleurs le dynamisme de Mellé et de ses habitants attirent chaque année de nouveaux venus et nous les accueillons chaleureusement.

Cette année, le projet de rénovation du logement au-dessus du café le Mellouën est abouti et le début des travaux est programmé au premier semestre 2025. La serre communale est en cours de rénovation. Le cimetière s'est vu équiper d'un préau. Sa construction s'est achevée avant la Toussaint. Les familles ont ainsi pu profiter de cet abri pour se recueillir.

2024 est marquée par une importante réflexion sur la rénovation de l'ancienne école et de ses abords. L'habitat est une problématique souvent évoquée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. C'est donc dans cette direction que le Conseil Municipal a décidé d'orienter ce projet et c'est la réalisation de nouveaux logements dans les murs de l'école qui a été validée.

Beaucoup d'entre nous attendions avec impatience la réouverture du café le Mellouën. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons accueilli Laëtitia Borel et son équipe début juillet. Ils ont su faire de ce café-restaurant un lieu convivial et accueillant, apprécié au-delà des frontières de Mellé. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

## **Les projets pour 2025 sont lancés :**

- Rénovation du logement au-dessus du Mellouën
- Travaux de peinture à la salle polyvalente
- Reprise des concessions en état d'abandon
- Début du projet de rénovation de l'ancienne école et de ses abords.

**Le recensement** aura lieu du jeudi 16 janvier au samedi 15 février. Deux agents recenseurs ont été désignés : Messieurs Bertrand LAGRÉE et Nicolas GROJEANNE. Ils se présenteront à votre domicile pour mener à bien leur mission. **Vous pouvez contacter la mairie pour plus d'informations.**

La cérémonie des vœux est prévue le dimanche 5 janvier à 10h30 à la salle polyvalente. Vous y êtes tous chaleureusement conviés.

Ma volonté est intacte de mener à bien tous ces projets qui contribuent à améliorer notre cadre de vie. J'ai plaisir à œuvrer chaque jour pour répondre aux défis du quotidien et pour défendre au mieux les intérêts particuliers et l'intérêt général.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, remplies de joie et de sérénité.

## **Bienvenue à Mellé !**

Vous avez emménagé à Mellé en 2024 : **nous vous invitons à passer en mairie.**

A cette occasion, de nombreuses informations vous seront remises.

Vous pouvez également vous connecter sur [www.melle.bzh](http://www.melle.bzh), consulter la page facebook de Mellé et utiliser l'application mobile Illiwap.

# LES STRUCTURES

## □ LA MAIRIE



Mme Mercier est à votre disposition pour tous renseignements dans vos démarches administratives.



Le mobilier à l'accueil de la mairie a été renouvelé et réalisé par l'entreprise VAUTIER-CATHELINE de St Georges de Reintembault. N'hésitez pas à passer découvrir ce nouvel agencement.

## □ LE SERVICE TECHNIQUE

Toujours dynamiques et créatifs, **M. Desancé et M. Vallée** mettent **leurs compétences au service de la commune et de ses habitants.**

Leur travail est régulièrement salué par les Melléens et Melléennes mais également par les touristes ou habitants des communes voisines.

En 2024, ils ont réalisé la clôture du cimetière avec la pose du portail et l'engazonnement de l'extension. Après des mois d'hiver et de printemps pluvieux, le travail de nettoyage des espaces a été plus important qu'habituellement. La rénovation de la serre est en cours et un nouvel espace a été créé face au jardin du restaurant le Mellouën.



# □ LE SERVICE TECHNIQUE



Fin juin, la commune a eu le plaisir d'accueillir Jordan de la mairie de Melle (Deux-Sèvres). Il a passé une semaine avec Jean-Michel et Victor.

Jordan a pu découvrir la polyvalence des différentes missions réalisées par les agents.

Un programme riche avec de la maçonnerie, l'entretien des espaces verts, bâtiments....



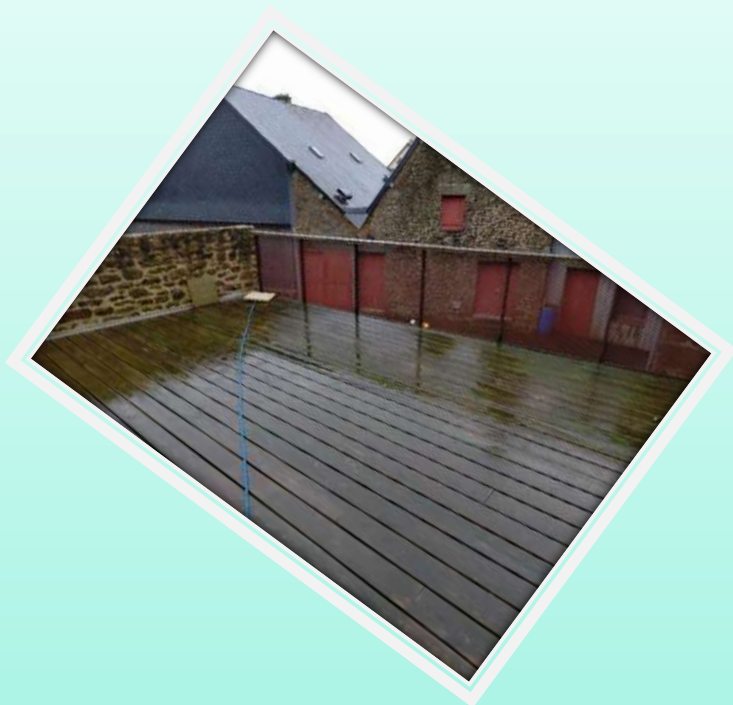
Ouverture entre enclos et parc afin de créer une liaison douce entre les deux espaces.



Réfection du mur en pierres, création d'un nouvel espace  
Installation de la boîte à livres.



# ☐ LE SERVICE TECHNIQUE



Terrasse et cour du Mellouën avant / après



Espace mairie,  
médiathèque, coworking

Avant / après



# □ MELLÉCO RÉSUMÉ 2024



Lucile, animatrice

**Melléco est un espace communal ouvert à tous, dédié au patrimoine bâti, culturel et naturel. Il s'agit avant tout d'un espace d'accueil et de renseignement, aussi bien touristique que local, qui héberge différentes expositions et propose de nombreuses animations tout au long de l'année.**

En Février avait lieu la première réunion avec les bénévoles pour l'organisation du semis du blé noir et de la Journée du Patrimoine. Puis, à partir du lundi 26, Melléco a hébergé l'exposition de l'Espace des Sciences sur les oiseaux marins du littoral breton. Le centre social de l'Oasis est venu visiter dès le premier jour cette belle exposition avec ses maquettes et posters ludiques et très instructifs.



L'exposition sur les oiseaux marins s'est prolongée jusqu'au 22 Mars et a rencontré un beau succès. La Nuit de la Chouette, un peu frisquette, a attiré une quinzaine de participants et s'est déroulée le 15 mars, avec une projection en salle et une sortie autour de Mellé où se sont fait entendre quelques cris timides de nos amis à plumes.

En Avril, trois sorties nature autour du château de Poilley ont été organisées avec les classes de la RPI des Portes de Bretagne (écoles de Poilley et Saint Georges) puis les accueils de loisirs de Couesnon Marches de Bretagne ont jardiné de façon ludique et effectué de belles chasses aux trésors de la nature. Enfin, une sortie découverte à la Tourbière de Landemarais s'est déroulée avec les jeunes de l'Oasis.



En Mai, une sortie nature s'est déroulée à Monthault dans le cadre des animations nature et patrimoine 2024 du département. L'exposition de M Lalanne sur la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale dans le canton de Louvigné s'est tenue du 11 au 25 mai à Melléco, avec là encore de nombreux visiteurs, puis le premier atelier au jardin a eu lieu avec la médiathèque, sur la protection du sol et la plantation des légumes, et le semis du blé noir en prévision de septembre.



Juin, une belle balade nature avec l'Oasis sur le nouveau circuit de Villamée (très agréable), puis deuxième atelier au jardin sur les insectes à la loupe, et enfin la réunion publique en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour informer les habitants sur les aides à la plantation de haies bocagères.



En Juillet, Cap sur les communes est venu le mardi 9 avec pour thème l'initiation à la macro photo, malgré la pluie, nos jeunes artistes ont réussi à obtenir de belles images de notre microfaune et de notre flore. Le 19 juillet, sous un beau soleil, s'est déroulé une balade nature avec l'Oasis sur le circuit de Villamée. Et enfin, une belle sortie aux Landes de Jaunouse puis la soirée pluvieuse sur les papillons de nuit où nous avons quand-même pu faire quelques belles observations d'insectes à l'abri d'un grand Tilleul.



Au mois d'août, un peu de calme et de vacances puis une deuxième belle balade nature sur le circuit de Monthault dans le cadre des sorties nature et patrimoine du département en collaboration avec Jennifer, animatrice au Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères. La traditionnelle Nuit de la Chauve-souris, prévue le 30 août, s'est malheureusement vue annulée à cause de la pluie.



En Septembre, une nouvelle exposition de M. Labbé est venue s'installer à Melléco. L'organisation de la Journée du Patrimoine s'est mise en place et la fauche du blé noir s'est déroulée entre deux périodes de pluie. Enfin, le battage à l'ancienne tant attendu a pu avoir lieu le dimanche 22 avec au programme de nombreuses animations supplémentaires : **Kelt'duo**, qui a ravi toutes les oreilles et les danseurs au son de l'accordéon et du trombone, **Roc'Fanfare**, fidèle au poste, qui a clôturé le battage avec des rythmes endiablés, et enfin quelques stands sur des produits locaux au blé noir (miel de **Jérémy Tréhu**, tisanes de **Gaëlle Pays** et recettes de **Morgan Porcher**) et sur le patrimoine local (avec les estampes de **Gaël Levailant**) !



Dès les premiers jours d'Octobre, les ateliers de Noël ont commencé les mardis et mercredis avec enfants et adultes (pompons, palettes et petites décorations). Une dernière sortie sur la Tourbière de Parigné s'est déroulée avec une dizaine de personnes venues découvrir les lieux. Un groupe en provenance de Fougères est également venu à Mellé le samedi 5 pour admirer le bourg-jardin, l'architecture de l'église et de certaines maisons ainsi que le film de M Deleurme sur la vie des Caraous des carrières de Mellé et Louvigné. La visite fût fort appréciée.



En Novembre, les ateliers de Noël se poursuivent, les pompons sont confectionnés et attendent l'accrochage du 7 décembre au matin. Les invitations pour le spectacle de l'Arbre de Noël de Mellé, le vendredi 6 Décembre au soir, ont été envoyées aux familles de la commune.

## Programme 2025 avec

- Ne ratez pas la Nuit de la Chouette le vendredi 14 mars et la nuit de la chauve-souris fin août, sur Mellé et Louvigné.
- Les futures expositions temporaires de l'Espace des Sciences à Melléco, la première sera visible à partir de fin mars
- Des balades découvertes faune et flore seront organisées en matinée et en soirée pendant les vacances, pour les curieux grands et petits.
- La culture du blé noir reprend : du Caraou sera ressemé sur la commune, avec récolte puis battage à l'ancienne lors de la Journée du Patrimoine et vente de la farine pour l'automne, si la récolte le permet : Les réunions bénévoles commencent en février à Melléco pour les intéressés !
- Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de Melléco et sur l'application gratuite Illiwap.

### HORAIRES D'OUVERTURE :

De 13h30 à 17h, du lundi au vendredi (matins selon disponibilités).

Renseignements au 02.99.17.14.24 ou à [melleco35@gmail.com](mailto:melleco35@gmail.com)

## Expériences



1/ Agenda 21, zéro phyto, récupération des eaux pluviales, rénovation du patrimoine bâti... L'espace Melléco représente aujourd'hui l'interface principale pour toutes les informations locales liées à l'environnement. 2/ Lucile Royer, responsable de Melléco, a piloté le projet de plantation et fauchage de blé noir avec les habitants pour revaloriser les anciennes pratiques agricoles. 3/ Mellé, labellisée Apicité en 2023, installera prochainement une ruche dans ses parcs, gérée par un agent compétent du service espaces verts. Ainsi, Lucile Royer proposera des visites pour sensibiliser à la protection des pollinisateurs.

## Melléco, un lieu dédié au patrimoine

La Commune de Mellé (4 Fleurs depuis 2020) a décidé de créer Melléco, un espace muséographique dédié au patrimoine rural et au développement durable. D'abord géré par des associations lorsqu'il était encore la "Maison Pierres et Nature", il est désormais régi par la municipalité et piloté par Lucile Royer, responsable de la structure.

Le patrimoine remarquable de Mellé (650 habitants) se distingue à l'échelle de la Bretagne par ses paysages vallonnés, ses champs parsemés de "boules de granit", ses habitats en pierre de taille, son église et son enclos paroissial, ses manoirs et ses maisons des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles... La Commune a ouvert Melléco en 2015, une "Maison du Patrimoine, de l'Environnement et de Développement durable" proposant aux habitants du territoire des animations et des actions d'éducation au patrimoine bâti et naturel. Ces dernières s'adressent aussi bien aux groupes scolaires qu'au grand public, avec des programmes pédagogiques et des manifestations culturelles. En 2020, l'arrivée d'une nouvelle responsable a permis de relancer les actions de la Commune. "J'ai pris mes fonctions il y a 4 ans à la suite de la pandémie. Cet épisode a démontré le besoin de nature et de lien social... Écologue et naturaliste de formation, mes compétences ont donc renforcé l'offre de Melléco avec la proposition d'activités en lien avec les espaces naturels de proximité, l'observation de la faune et de la flore environnante...", explique Lucile Royer.

### Entre culture locale et environnement

Depuis plusieurs décennies, le fleurissement (budget 2023 : 3 814 euros) et l'aménagement paysager sont prioritaires à Mellé. En ce sens, la Commune utilise de nombreux outils : désherbeur thermique ou manuel, paillage, plantes couvre-sol, arrosage avec l'eau de la station d'épuration, gestion différenciée ou encore refuges à papillons. De plus, les plantes annuelles, les graminées et les vivaces, les arbres et arbustes, les prairies fleuries (nombril de vénus, myosotis sauvage...) sont tous produits localement dans les serres du village. "La Commune sensibilise les habitants afin que le végétal soit au cœur de la vie locale. Sans nos deux agents

des espaces verts, Jean-Michel Desance et Victor Vallée, nous n'aurions jamais pu obtenir la 4<sup>e</sup> Fleur", énonce la responsable. Melléco a permis d'encourager l'engagement local pour le végétal en ville, par le prisme du patrimoine. "Nous organisons des expositions et des événements tournés sur les paysages, l'architecture, la biodiversité de notre territoire. Nous travaillons de concert avec les agents municipaux. Par exemple, j'ai rédigé le dossier de candidature pour la 4<sup>e</sup> Fleur avec eux, ils fournissent régulièrement en matières sèches (broyat provenant de la taille des haies sur la commune) les composteurs communaux pour que je puisse les gérer avec des habitants. En plus d'apporter leur concours aux différents projets, ils ont également restauré plusieurs éléments importants du petit patrimoine du bourg, comme l'ancienne serre du curé", évoque Lucile Royer.

### Des villages engagés

La petite ville est labellisée "commune du patrimoine rural de Bretagne", un réseau associatif créé en 1987 par des maires désireux de protéger et de valoriser le patrimoine architectural et paysager de leur village. Ainsi, Mellé respecte une charte de qualité et noue des partenariats avec 40 communes de moins de 3 500 habitants pour sauvegarder et valoriser son patrimoine (circuits d'interprétation, visites guidées...), informer et sensibiliser à sa restauration (document d'urbanisme, avis systématique du CAUE sur les travaux, régulation des affichages publicitaires...) et développer et promouvoir le territoire (économie, tourisme et culture). Par exemple, l'association a lancé il y a trois ans l'opération 'fleurissons nos rues', en partenariat avec les "Petites cités de caractère" et les "Villes d'art et d'histoire". Le but était que le réseau Patrimoine de Bretagne finance 100 sachets de fleurs à planter en pied de mur, distribués dans chaque commune



4/ En 2023, Arzhella, une artiste locale, a animé une balade musicale contée dans les espaces verts de la Ville et les serres municipales. 5/ L'endos paroissial regroupe des espaces de prairies fleuries (5 à 20 g/m<sup>2</sup> de mélanges de graines), de vivaces (2 à 5-6 plants/m<sup>2</sup> ; alstroemerias, géraniums 'Rozanne', penstemon 'Gamel', Salvia grahamii, Verbena rigida), ou encore d'annuelles – bisannuelles (20 plants/m<sup>2</sup> ; brachycomes, diascias, angelonias...).

labellisée qui en ferait la demande. "J'ai pu mettre les mélanges floraux (Cheiranthus allionii, Lagurus ovatus, Lobularia maritima, Matricaria recutita, Myosotis alpestris, Saponaria ocymoides, Viola cornuta, plusieurs fétuques...) à disposition des habitants, au sein de Melléco. Ces fleurs s'adaptent aux sols ingrats et sont donc ornementales et pérennes. L'opération a rencontré un franc succès !", met en avant la responsable.

## Transmettre des connaissances

Par expérience, Lucile Royer s'appuie à la fois sur l'animation d'événements réguliers et sur les échanges avec les habitants pour monter ses projets, comme pour la culture du blé noir en ville sur une parcelle communale de 2 000 m<sup>2</sup>. "À la base, ce projet est né il y a 4 ans d'une volonté des bénévoles de revaloriser une activité agricole historique à Mellé, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine", raconte la responsable. Cet événement incontournable dans la commune a regroupé plus de 500 personnes durant deux années de suite, démontrant l'implication des habitants. "Ces temps forts sont l'occasion de créer du lien, tout en répondant aux besoins des habitants, comme l'alimentation saine et locale", ajoute-t-elle. De plus, la responsable propose régulièrement des animations payantes à différentes structures autour de la ville, notamment en espace naturel protégé, pour financer les besoins matériels de la structure (1 200 euros/an). Différents outils pédagogiques pour observer la faune et la flore sont mis à disposition des participants, tels que des paires de jumelles, loupes, épauettes, outils de jardinage, aquariums, boîtes à insectes, documents d'apprentissage... Certains ateliers sont organisés lors des nuits de la chouette, de la chauve-souris, ou lors des 'sorties nature' (démarche du Département) à la tourbière de Landemarais. "Tous les publics, à partir de 6 ans, peuvent s'inscrire aux sorties nature (une vingtaine de personnes par atelier maximum, gratuitement et sur inscription) pour mieux connaître leur patrimoine naturel, sensible et protégé", souligne Lucile Royer.

## Renforcer le lien social

Chaque année, la responsable décide des expositions à Melléco (biodiversité endémique, rapaces nocturnes, instruments de musique anciens régionaux...) en concertation avec les élus et les acteurs du territoire. Certains sujets sont aussi proposés par des partenaires ou des habitants. Par exemple, la médiathèque initie des projets thématiques 4 à 5 fois par an, tels que les expositions sur les oiseaux du jardin ou sur les abeilles. En 2024, un habitant de la commune proposera une exposition

sur la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale à l'échelle de Mellé. Le lien social se crée aussi à l'extérieur comme la 'balade contée en musique sur les petites bêtes du jardin' (avec une artiste locale) ou 'bienvenue au jardin' (pour visiter les jardins partagés de la Ville). "Environ 200 m<sup>2</sup> de jardins partagés sont en libre accès avec des espaces de plantes aromatiques, des fraisiers notamment pour les enfants, des légumes d'été... et une autre partie séparée de 200 m<sup>2</sup> est dédiée aux habitants ne disposant pas de jardins", met en lumière Lucile Royer. De plus, chaque mois, Melléco diffuse une newsletter sur le jardinage raisonné et sur la biodiversité locale, et la responsable utilise une application pour communiquer rapidement avec les habitants.

## Circuits libres

La Commune a créé un circuit d'interprétation de 9 km sur le patrimoine paysager, où de nombreux panneaux pédagogiques (BCV Création, artisans locaux) évoquent le bocage et autres spécificités du paysage breton. Le géocaching a également été mis en place en 2023 avec trois caches disposées sur ce même circuit, invitant ainsi les habitants et touristes à la chasse aux badges et aux trésors locaux (murets, escaliers, puits anciens, trame végétale sur trois secteurs majeurs avec 3 500 plantes annuelles et bisannuelles, 544 arbustes, 96 arbres d'ornement...). D'ailleurs, le circuit du Bourg-Jardin (1 km) a permis de renaturer la place devant l'église en enlevant les pavés et en végétalisant l'espace. Ces projets sont accompagnés d'un fleurissement saisonnier, porté sur les couleurs, les formes et les associations végétales (massifs, jardinières, bien que réduites chaque année, de plantes retombantes telles que surfinias, lierres, santivalias... et prairies fleuries ou encore espaces de vivaces résistantes à la sécheresse, au feuillage persistant couvrant le sol l'hiver, issu des semenciers Bernard, Cheminant, Véralia et Graines Voltz. "La désimperméabilisation du parvis de l'église et l'aménagement du chemin piéton, effectués en régie, ont redonné de la visibilité à la structure, située juste à côté. J'ai ensuite proposé des visites des sites d'intérêt patrimonial dans le bourg, tout en commentant les plantations des jardiniers municipaux et en valorisant l'ensemble de leur travail", énonce Lucile Royer.

Elle conclut : "Mon conseil pour les communes est de s'appuyer sur les structures et les moyens existants sur le territoire. Il faut tisser des liens avec les différentes équipes municipales et les autres collectivités, afin de répondre aux besoins des habitants, mais aussi recruter de nouveaux bénévoles, qui sont essentiels à la préservation du patrimoine".

## Donner à découvrir le patrimoine et la biodiversité

Destination **Mellé** (4 Fleurs), en Ile-et-Vilaine. Le paysage de ce village de quelques 660 habitants est marqué par le granit qui a servi à la construction d'un patrimoine bâti unique. A ce titre, Mellé est labellisée "Commune du Patrimoine Rural de Bretagne" depuis 1996. Depuis 2004, Mellé est engagée dans la démarche des Villes et Villages Fleuris, la 2<sup>e</sup> Fleur est gagnée en 2006, la 3<sup>e</sup> en 2016 et la 4<sup>e</sup> en 2020. La commune est aussi impliquée, depuis plus de 30 ans, dans le développement durable : pour preuve, l'obtention du prix régional "zéro phyto" en 2010 et du prix "zéro phyto durable" en 2017. À Mellé, patrimoines bâtis et naturels sont prétexte à de nombreuses balades ludiques et animations pédagogiques proposées aux visiteurs autour du bourg-jardin dont le fleurissement est renouvelé chaque année pour le plus grand bonheur des habitants et des touristes. L'espace Melléco, centre d'interprétation du patrimoine, de l'environnement et du développement durable, propose de nombreuses activités comme

les sorties natures du Département, des animations sur la faune locale et des ateliers de sensibilisation. Chaque mois, Melleco diffuse une newsletter sur le jardinage raisonné et sur la biodiversité locale. Chaque année, la structure participe à l'évènement "Bienvenue dans mon jardin", avec la visite des jardins partagés mis à la disposition des habitants qui n'ont pas d'extérieur. Tout au long de l'année, de nombreuses animations pédagogiques sont organisées, selon les demandes, par l'éducatrice responsable de la structure communale Melléco. Ces animations, le plus souvent gratuites, sont à destination des centres sociaux, des centres de loisirs, des écoles primaires et du grand public. Des ateliers au jardin, en lien avec la médiathèque, ont lieu d'avril à septembre avec les enfants de la commune. De nouvelles animations sont régulièrement proposées comme la balade contée en musique sur les petites bêtes du jardin organisée en avril 2023. Mais bien d'autres actions éducatives et pédagogiques participent à la vie locale. En effet, la commune a aussi créé un circuit d'interprétation sur le patrimoine paysager où de nombreux panneaux évoquent le bocage et autres spécificités du paysage breton. En 2023, Mellé a obtenu le label Apicité, récompensant les actions mises en place pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs sauvages. Des expositions temporaires sont présentées, plusieurs fois par an à l'espace Melléco et à la médiathèque sur la biodiversité locale. Circuit "Bourg jardin" ou balade "Pierres & nature" donnent des clés de lecture pour comprendre, grâce à des panneaux pédagogiques, les ensembles architecturaux, les sites naturels et paysagers. Enfin, trois circuits de géocaching "Bourg jardin", "La roche au diable" ou "Village durable" invitent à la chasse aux trésors. Mellé sait donner du sens à toutes les balades et reçoit ainsi le Prix National de l'Action éducative et pédagogique 2023 !



© Villa de Mellé

20

Une mise en lumière à la fois du travail du service technique et de Melleco mais également de l'engagement des élus depuis plus de 30 ans !

## NOUVEAUTÉ !

Au début de l'été, la commune a mis en place son nouveau site internet en collaboration avec le service Campagnol de l'Association des Maires Ruraux.

N'hésitez pas à vous connecter sur [melle.bzh](http://melle.bzh) et laissez vous guider.





## □ COWORKING

Profitez d'un espace de travail moderne avec son Open-space équipé d'un vidéo-projecteur, coin kitchenette et de 2 bureaux individuels à louer à la journée, au mois ou à l'année.

L'animation de cet espace appelé E-MELLE est assurée par des élus.

Procédure de réservation sur le site internet de la commune [www.melle.bzh](http://www.melle.bzh)

Renseignements et réservations : [melle35coworking@gmail.com](mailto:melle35coworking@gmail.com)



## □ MEDIATHÈQUE

C'est dans un cadre lumineux, agréable et convivial, en plein centre de Mellé avec vue sur un parc de jeux pour enfants qu'est implantée la médiathèque de Mellé.

Une équipe de bénévoles et Sandrine, la bibliothécaire vous accueillent avec plaisir,

le mardi de 13h30 à 18h

le mercredi de 15h à 17h30

le samedi de 10h à 12h.

L'inscription est gratuite pour tous, elle vous permet d'emprunter 20 documents simultanément dans toutes les médiathèques du réseau de fougères-agglomération.



Vous pouvez rendre les documents empruntés dans n'importe quelle médiathèque du réseau

Vous pourrez y emprunter des romans, BD, documentaires pour enfants et adultes, des jeux de société, des revues, pour une durée de 4 semaines...

**Mais vous pourrez également** : y découvrir des expositions temporaires, participer aux ateliers "crochet" pour tous proposés par Christèle le premier samedi du mois, profiter des ateliers au jardin pour les enfants animés par Lucile de Melléco, bénéficier de l'accompagnement numérique avec Denis de l'Oasis grâce à des ateliers adaptés aux débutants comme aux plus initiés, assister aux ateliers "loisirs créatifs" pour les enfants proposés durant l'année.

N'hésitez pas, venez nous rendre visite et si vous le souhaitez, rejoindre l'équipe de bénévoles !

Pour plus de renseignements : **02.23.51.10.93 (ou directement à la médiathèque)** aux heures d'ouverture

## □ LE MELLOUËN



Le Café-restaurant le Mellouën a réouvert ses portes le 8 juillet dernier ! Mme Borel gérante en collaboration avec **son équipe** vous accueillent dans une ambiance chaleureuse autour de bons petits plats faits maison ! Des soirées à thème et des concerts sont proposés.

Le vendredi soir, l'Happy Hour vous attend au coin du feu pour des moments festifs et conviviaux. Billard et jeux de fléchettes sont à disposition.

Des prestations pour des repas de famille et autres sont également proposées.

Renseignements au **02.99.17.52.85**



## □ APICITÉ

APICité® a décerné à la **Commune de Mellé** : « **2 abeilles – Démarche remarquable** ». Le comité de labellisation APICité félicite la commune de Mellé pour l'approfondissement de son engagement dans la défense de l'abeille et de l'environnement.

Parmi les actions, le comité de labellisation a particulièrement valorisé :

- Le développement durable fait partie des politiques transverses de la commune de Mellé.
- Une volonté forte d'entretenir et de valoriser auprès des habitants, la richesse du patrimoine naturel de la commune.

Perspective de progression dans la démarche, suggestions :

- L'installation d'un rucher à vocation pédagogique est en projet.
- Envisager la pose de pièges à frelons asiatiques sur l'ensemble de la commune de manière encadrée et participative.

## □ VISITE A MELLE (79)



Les 26 et 27 octobre 2024, une délégation municipale était invitée à Melle par son maire Sylvain Griffault et les élus Mellois pour développer des relations amicales débutées en 2022 entre nos deux communes.

**Melle (3607 habitants)** est une commune nouvelle française résultant de la fusion de 5 communes (6317 habitants), située dans le département des Deux-Sèvres et la région Nouvelle-Aquitaine.

La ville de Melle a conservé de son passé de cité médiévale un patrimoine exceptionnel parmi lequel ses mines argentifères datant de l'époque de Clovis et de Charlemagne, ses fortifications d'agglomération ou encore ses trois magnifiques églises romanes. Riche de son patrimoine bâti exceptionnel et pour mieux le mettre en valeur, elle a développé, depuis trente ans ; une politique culturelle volontariste, orientée vers l'art contemporain. L'identité artistique est un marqueur fort du territoire.

Le groupe, très bien accueilli, est reparti avec la promesse de nouveaux contacts et échanges.



## ACCA – SOCIÉTÉ DE CHASSE

**Président : Patrick VIOT**

Au nom de l'ACCA de Mellé, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter aux noms de tous les membres, nos meilleurs vœux 2025 pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et surtout la santé.

Comme vous avez pu le lire où le voir à travers différents articles de presse et journaux télévisés, la problématique de la recrudescence des sangliers occasionnent des dégâts aux cultures. Ce problème national, concerne aussi l'Ille et Vilaine

avec pratiquement 800 000 euros de dégâts que uniquement les chasseurs supportent aux travers de leurs Associations par différentes contributions dont l'une est au prorata de la superficie du territoire versé à la fédération des chasseurs. Celle ci a triplé en un an. De 0,10 euros à l'hectare, nous sommes passés à 0,30 euros avec un prix du bracelet à 40 euros par sanglier. De plus, le nombre de chasseurs diminue. Nous étions 17 l'année dernière et 13 cette année.

Il est déjà envisagé pour l'année prochaine une augmentation des indemnités liés aux dégâts des sangliers. Cette augmentation entraînera certainement une nouvelle hausse de la contribution aux territoires !

Vous comprendrez bien les difficultés auquel nous devons faire face. Fort heureusement la mairie nous aide. Et je tenais au nom de l'ACCA à remercier Mr le Maire et le Conseil Municipal .

Dans le même temps, nous envisageons d'organiser fin mai / début juin un repas moules frites. Les dates précises vous seront communiqués ultérieurement. Nous passerons vous voir pour vous vendre des cartes afin que vous puissiez participer à ce moment convivial .

**Un petit point sur le bilan de la saison écoulée :**

L'année dernière, seulement 2 sangliers sur 6 bracelets d'attribués ont été prélevés et 5 chevreuils sur 6 bracelets. Ceci est dû à un problème de réglage de mire pour certains où de nettoyage de lunettes avec une tranche de jambon !! pour d'autres (ils se reconnaîtront).

Pour cette année à l'heure où j'écris ces quelques mots, nous avons prélevés 4 chevreuils et toujours pas de sanglier.

**Pour rappel, composition du bureau ACCA :**

Président : **Patrick Viot** ; Vice-président : **Samuel Guerault** ; secrétaire : **Didier Ronceray** ; Trésorier : **David Ricou** et membres du bureau : **Eddy Bailleul et Julien Hamel**.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Pour l'ACCA de MELLE : Mr VIOT Patrick, 463 Launay, 02.99.18.42.73 ou 07.88.45.65.62



# AMICALE CYCLO

**Président : Marcel DUBOIS**

Pour tous les amateurs de VTT l'ACM propose chaque dimanche matin une sortie au départ du bourg de Mellé à 9h30.

Il existe de nombreux circuits sur la commune qui permettent de découvrir, semaines après semaines, le patrimoine naturel (campagne, forêts, rochers...) et bâti (carrières, bâtiments...) et ce dans la convivialité et la bonne humeur.

La sortie se termine par un pot offert par le club ce qui permet de renforcer les liens entre les participants et penser l'organisation des randos prévues dans le calendrier (une par mois environ) Alors si vous souhaitez découvrir le vélo ou bien pratiquer ce sport de manière un peu plus intensive n'hésitez pas à nous rejoindre !

Adhésion : 25 € - Contact : **Marcel DUBOIS** au **06.58.50.35.35**



## LA FERME EN CHAMP-TÉE

**Présidente : Elisa DUBOIS**

L'Association a pour vocation de proposer des activités culturelles ouvertes à toutes et tous, autour de la ferme Fruit des Prés de Mellé. Elle a été créée en 2022 et compte désormais une vingtaine d'adhérents.

L'année 2024 fût riche en événements !

**Janvier** : soirée fondue et musique irlandaise

**Février** : « Le salon à la ferme », journée porte ouverte de la ferme Fruit des Prés avec visites de ferme, ateliers et animations pour petits et grands

**Juin** : « La fête du Gros dur (le fromage !) », en l'honneur du fromage de la ferme Fruit des Prés qui sort à cette période. Musique et gourmandises étaient au programme

**Juillet** : « Soirée musicale et marché de producteurs », musique, convivialité, buvette et restauration sur place

**Août** : deuxième « soirée musicale et marché de producteurs »

**Octobre** : « Christine ZAYED (musicienne Palestinienne) et Caroline DANÉY (comédienne) dans le cadre du festival du Grand Soufflet »

Au cours de l'année 2025, de nouveaux événements seront proposés dans la même continuité. Toutes les actualités sont à retrouver sur la page facebook de « La Ferme En-Champ-Tée ». Melléen, Melléenne, au plaisir de vous y voir !



# BREIZH RC TRUCK

**Président : Cédric CAUDERLIER**

Notre association "Breizh Rc Truck", les camions RC made in breizh va entamer sa 4<sup>ème</sup> année. Elle est sur les starting blocks pour l'année 2025.



2024 a encore été une année remplie d'événements sympatiques où nous avons présenté notre discipline auprès de publics divers et variés. Nous avons également proposé des initiations aussi bien aux petits

qu'aux grands via notre petit camion adapté à la découverte de notre univers. Nouveauté 2024 ! Suite à des rencontres et contacts divers, nous avons été conviés en Mayenne (reportage en direct sur France bleue Mayenne et dans les journaux locaux) et en Normandie pour réaliser des démonstrations ! Ces dernières seront reconduites en 2025. Plusieurs articles sont parus dans la presse locale. Cette mise en lumière lors de nos évènements a permis de faire connaître un peu plus notre association.

Nous sommes un peu moins nombreux mais nos membres sont toujours autant volontaires et motivés pour garantir le spectacle ! Toujours des nouveautés qui permettent d'élargir l'univers de notre discipline. Cette fin d'année s'annonce plus calme et va nous permettre de créer des nouveautés en décor, en véhicule et proposer des nouveautés pour la saison 2025. Notre fonctionnement n'a pas changé. Nous nous déplaçons gratuitement sur tous types d'événements. Il nous faut une surface plate de minimum 100 m2. Notre seule demande concerne la fourniture des repas.



Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le personnel communal pour leur aide, la publication sur les divers moyens de communication et la subvention attribuée par le Conseil.

contact mail: [asso.breizhrctruck@gmail.com](mailto:asso.breizhrctruck@gmail.com) ou 06.28.23.56.17

via Facebook: "Breizh Rc Truck"

## COMITÉ DES FÊTES

**Président : Nicolas COSTIL**

Fort de 15 membres, le Comité des fêtes de Mellé a su se remodeler fin 2023 - début 2024 suite au décès de Pierre Guérin qui a beaucoup affecté la commune et l'association.

En 2024, le Comité s'est investi dans trois évènements majeurs : la Fête de la musique, la Journée du Patrimoine et le concours de Pétanque.

D'abord la Fête de la Musique, qui a eu lieu le samedi 22 Juin, s'est déroulée dans une ambiance locale avec les Danseurs du Désert. Puis, le dimanche 22 septembre, le Comité a apporté une grande aide à l'organisation de la Journée du Patrimoine, en se chargeant notamment des galettes saucisses et de la musique entre chaque groupe. Pour finir, le traditionnel concours de pétanque en triplette a eu lieu le samedi 16 novembre.



**A noter en 2025** : Repas et soirée années 80 le 1<sup>er</sup> Mars - Fête de la Musique - Journée du Patrimoine – Concours de pétanque

# CLUB DE LOISIRS

**Président : Serge LETENDRE**

**Nous sommes 80 adhérents.** La cotisation annuelle est toujours de 15 €. **Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre !**

## Nos activités proposées en 2025 :

➤ **Randonnées pédestres** le deuxième et le quatrième lundi après-midi de chaque mois sauf en juillet et août.

➤ **Marche tonique** à Louvigné-du-Désert tous les mardis des semaines paires

➤ **Bals** à Louvigné du Désert à la salle Jovence :

- dimanche 15 juin avec Stéphane Mercier

- dimanche 17 août avec Bruno Leblanc

- dimanche 26 octobre avec Frédéric Bertrand

Entrée gratuite pour les adhérents du club. Hors adhérent : entrée 7€

➤ **Les repas (demi-tarif pour les adhérents)**

- **Mardi 14 janvier** : pot au feu et galette

- **Début mars** : chandeleur et goûter

- **Mardi 20 mai** : Fête des mères et 50 ans du Club

- **Mardi 25 novembre** : Assemblée générale et repas

Notre club porteur de projets agréé ANCV seniors, organise pour le secteur de Louvigné du Désert, deux voyages d'une semaine en village vacances. Cette année, la destination est **ALLEYRACS (Haute-Loire) du 21 au 28 juin et du 6 au 13 septembre**. L'aide ANCV seniors pour les faibles revenus est de 212 € une fois par année.

**Renseignements auprès du président Serge Letendre au 06.52.05.97.76**



Augustine PELÉ



Amand NOURRY



Marcelle BEAUVALET

# GROUPEMENT DE JEUNES ROC ET FORÊT

Maintenir le sport dans une commune c'est amener et garder de la jeunesse dans celle-ci et pour cette nouvelle saison c'est ce que s'accorde à faire le Groupement de jeunes Roc et Forêt et la commune de Mellé. Pour cette initiative le groupement voulait remercier la commune de Mellé pour la mise à disposition de son terrain des sports pour cette nouvelle saison 2024/2025. L'objectif du GJ est, avant tout dans notre milieu rural, de pérenniser le football avec nos équipes de jeunes. Cet objectif est une nouvelle fois rempli avec encore cette année près de 150 jeunes joueurs au sein du GJ. Une école de Foot avec un encadrement de qualité par 4 éducateurs avec à leur tête : Jean Félix Fardin et Alex Oury, Manael Le Naour et Alyx Lebansais. Les tous jeunes évolueront les samedis matin lors des rassemblements inter clubs, il y aura 4 équipes en foot à 8, 2 en U10U11, 2 en U12U13 et 3 équipes jeunes en foot à 11, 1 U14, 1 U15 et 1 U16. Ce sont les U12/U13 qui viendront jouer à Mellé cette saison, les infos sur le groupement, les matchs et les actualités sont à suivre sur le site internet : <https://asso.alternaweb.org/gjrocetforet/concernant>

Si vous souhaitez intégrer le GJ en tant que joueuses, joueurs, bénévoles, dirigeante, dirigeant, vous pouvez nous contacter par le biais de notre éducateur **JF Fardin 07 82 26 36 81** ou **Vincent Cosson 06 65 64 28 04** ou par mail [gjrocetforet@gmail.com](mailto:gjrocetforet@gmail.com).

Bonne saison à tous !

U12



U14



## ROC-FANFARE

**Président : Corentin LECOINTRE**

La batterie fanfare de Roc Fanfare est bien plus qu'un simple groupe de musiciens. C'est une véritable institution locale qui unit les habitants autour de la passion de la musique et de la fête. Notre ensemble fait vibrer les cœurs et les esprits lors de diverses manifestations tout au long de l'année. Chaque semaine, nos musiciens se retrouvent pour des répétitions où la bonne humeur et le sérieux s'entremêlent. Nous travaillons un répertoire varié, toujours avec un esprit festif. Ces moments de partage renforcent les liens entre les membres, qu'ils soient jeunes ou plus expérimentés. Roc Fanfare anime de nombreux événements, défilés, concerts et surtout des fêtes locales. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents ! Que vous jouiez d'un instrument ou que vous souhaitiez apprendre, n'hésitez pas à nous rejoindre. La batterie fanfare est un excellent moyen de se faire des amis, de se produire en public et de vivre des moments inoubliables. Venez vibrer avec nous au son de la batterie fanfare ! Un grand merci à la municipalité pour son soutien continu et à tous les bénévoles qui nous aident dans nos activités. Grâce à vous, la musique continue de jouer un rôle essentiel dans notre communauté.



Photo de notre concert du 17 mars 2024

## Présidente : Isabelle BUAT

Préservant nos valeurs de partage, de solidarité et d'amitié, l'association propose depuis 2 ans des sorties qui permettent aux générations de se croiser, tisser des rencontres, des échanges, de fédérer des publics de tous âges autour de moments festifs, culturels et divertissants.

C'est ainsi, que nous avons accompagné plus d'une centaine de personnes dans de merveilleuses sorties à Sainte Mère l'Eglise, à la Gacilly, à la Cité de la Mer, au Mémorial de Caen ou à Arromanches.

Les membres de l'association s'affairent à organiser des voyages aux destinations attrayantes en s'appliquant à être au moindre coût pour être accessible au plus grand nombre.

Nous sommes tristes de ne pas arriver à convaincre les élus de notre commune que, par ces sorties culturelles, notre association s'inscrit dans une dynamique locale, qui permet de lutter contre l'isolement et favoriser les rencontres entre les personnes, le « Mieux Vivre Ensemble ». La subvention que nous sollicitons chaque année et qui, chaque année nous est refusée, ne servirait pourtant qu'à diminuer le prix de ces voyages permettant ainsi à ceux qui ne sortent jamais d'y participer. Nous vivons une conjoncture bien difficile et pour certains participants, ce voyage constitue souvent leur seule sortie de l'année.

L'association Mellé Vous En et l'association Sauvons la Beurrière sont les 2 seules associations de la commune à être privées de la moindre subvention depuis des années. L'explication brutale de nos élus : « *C'est notre droit. On n'a pas à justifier.* »

Pourtant, les associations jouent un rôle crucial pour maintenir et enrichir la vie locale. Elles renforcent le tissu social et apporte de la vitalité. Elles encouragent aussi l'engagement bénévole, la solidarité et le sentiment d'appartenance des habitants.

C'est parce que les associations apportent une dynamique locale qui rend la commune vivante, attractive et résiliente, face aux défis démographiques et économiques auxquels elle doit faire face, que nous avons de belles sorties à vous proposer pour 2025.

Association Mellé Vous En  
Présidente : Isabelle Buat  
Tel : 07 70 10 57 52



# SAUVONS LA BEURRIÈRE

**Président : Patrick DAUGUET**

Notre association se consacre à la sauvegarde de la carrière de granit de la Beurrière.

Nous rappelons que le 7 juillet 2020, le tribunal administratif ordonnait à la commune de « **prendre toute mesure en vue de rétablir la libre circulation sécurisée des promeneurs sur l'ancien sentier Pierres et Nature** ». La commune disposait de 2 mois pour exécuter ce jugement. 4 ans plus tard, l'ancien sentier n'a toujours pas été restitué aux habitants tel qu'il était avant sa vente. Les nombreux aménagements de la Beurrière, qui ont coûté près d'1 million d'euros d'argent public, ne sont toujours pas mis à la disposition des habitants.

Des barrières de chantier présentes tout au long du lac, continuent de défigurer notre patrimoine.

Ces barrières ne sont pas en adéquation avec le PLU de la commune qui prévoit :

## ARTICLE NPI 11 - ASPECT EXTERIEUR - CLOTURES

Les clôtures seront d'un style simple et constituées de matériaux de bonne qualité, en harmonie avec le paysage environnant.

La végétation nouvelle qui peut être prévue au projet devra également s'intégrer au cadre végétal environnant.

Les couleurs apparentes devront avoir une tonalité discrète, suivant une palette conforme aux tons en usage dans la construction traditionnelle de la région.



*(Le PLU est sur le site communal dans la rubrique « urbanisme » page 94/95 et la Beurrière est située en zone NPI)*

C'est grâce à notre action que la carrière de la Beurrière est redevenue propriété communale à la suite du jugement du tribunal administratif du 19 janvier 2018.

Notre association travaillant à la préservation de ce domaine public de la commune, nous déplorons que nos demandes de subventions communales soient toujours rejetées. En effet, notre action consiste en la protection et la sauvegarde de cette carrière qui présente un cadre magnifique en même temps qu'un lieu de mémoire, symbole de dur labeur de ceux qui y ont travaillé, notre patrimoine communal.

Patrick Dauguet

Président association « Sauvons la Beurrière »

Tel : 06 27 02 15 91

# L'UNC DE MELLÉ

**Président : Louis-Claude GUÉRIN**

L'UNC a pour but de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et « servir leur mémoire » en organisant et en participant aux cérémonies commémoratives afin de transmettre leur souvenir auprès des jeunes générations.

Notre association est composée au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de 27 membres : 6 AFN (anciens combattants d'Afrique du Nord), 19 soldats de France et 2 membres associés.

Le 12 septembre 2024, 1 décès est venu endeuiller notre association : Louis Faligot

UNION NATIONALE  
DES COMBATTANTS  
De MELLE



## Les activités de l'UNC en 2024 :

20 janvier : carrefour d'arrondissement à Dompierre-du chemin

20 avril : assemblée générale statutaire des présidents d'UNC d'Ile et Vilaine à Guipry-Messac

12 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à Mellé avec Villamée

27 mai : journée de la résistance à Fougères

2 juin : relais du souvenir à Poilley (dans le cadre de la célébration des 80 ans du débarquement)

16 septembre : obsèques de Victor Adélisse, ancien président de l'UNC de Villamée

17 septembre : obsèques de Louis Faligot, Algérie OPEX, membre du CA de l'UNC de Mellé

13 octobre : commémoration du centenaire de la réhabilitation du caporal Lechat à Le Ferré

10 novembre : dépôt de gerbe à Mellé puis cérémonie de l'armistice de la guerre 14-18 à Villamée

16 novembre : carrefour d'arrondissement à St Sauveur des Landes

8 décembre : commémoration de la journée des A.F.N. du pays de Louvigné à Villamée

# ☐ MAISONS FLEURIES

**Le concours communal 2024 s'est déroulé le 19 août.**

Le jury était composé de Florence AUSSANT domiciliée à La Bazouge du Désert et Eric CHALOPIN domicilié à Saint-Georges de Reintembault.

Les participants qui ont été récompensés sont :

## **Catégorie façade de maisons**

- M et Mme Christine LERALLU
- Mme Maria GUERALT
- M et Mme Line STUART

## **Catégorie maisons et jardins fleuris**

- Mme Lydie THEBAULT
- M. Jean-Claude HELLEUX
- Mme Louise DEAN

## **Catégorie fermes et longères fleuries**

- Mme Louise GOUPIL
- M et Mme Maurice LE GUIENNE

## **Catégorie parcs et grands jardins**

- M et Mme Philippe HUART
- M et Mme Jean-Pierre CHALOPIN



Nous tenons à remercier tous les participants qui embellissent notre commune en fleurissant leurs maisons et jardins.

# ☐ REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 5 octobre, une soixantaine de convives s'est retrouvée pour le repas des aînés.

Le repas était préparé par Mme Borel et son équipe du Mellouën et Yannick SOURDIN a assuré l'animation.

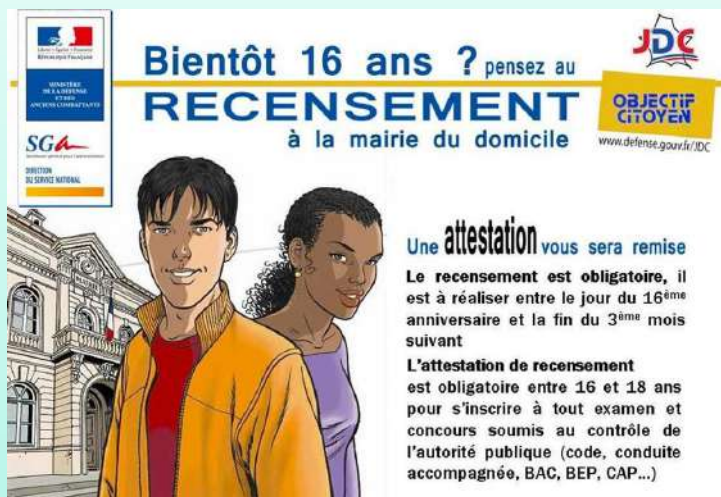
Une belle journée sous le signe du partage et de l'amitié.

**A vos agendas.... en 2025, le repas est fixé au samedi 11 octobre.**



*Les trois nonagénaires de la commune, Yvonne Lechable, Augustine Pelé et Marcelle Beauvallet, aux côtés du maire, Olivier Poste*

# ☐ RECENSEMENT DES JEUNES



Bientôt 16 ans ? pensez au  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

Ministère de l'Éducation Nationale  
SGA  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

JDE  
OBJECTIF CITOYEN  
www.defense.gouv.fr/IDC

Une attestation vous sera remise  
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant  
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Renseignements en mairie  
02,99,98,03,20  
contact@melle.bzh

# ☐ ARGENT DE POCHE

## Que fais-tu de tes vacances ?

Si tu as entre 15 et 17 ans et que tu souhaites participer à une mission argent de poche pendant les vacances, tu peux retirer ton dossier d'inscription auprès de la mairie ou 02.99.98.03.20 ou [contact@melle.bzh](mailto:contact@melle.bzh)

Des missions te seront proposées en fonction de ton savoir-faire et dans un intérêt de service à la population. Horaires uniquement le matin. Rémunération 15 € la matinée.



# ☐ ILLIWAP

Illiwap permet d'informer, d'alerter et de créer du lien avec les habitants en leur proposant un outil interactif.

A ce jour, 202 abonnés l'utilisent pour Mellé.



**illiwap**  
L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE !  
(( Suivez l'actualité de votre commune ))

- Suivez l'**actualité** de la commune
- Recevez les **alertes** importantes
- Faites-nous des **signalements**
- Proposez-nous vos **idées**

GRATUIT - SANS PUBLICITÉ - SANS INSCRIPTION

DISPONIBLE SUR Google Play | Téléchargez dans l'App Store | DISPONIBLE SUR AppGallery

www.illiwap.com

RIVE DE GIER

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

Vous êtes abonné !  
Vous recevez toute l'actualité !



# □ ETAT-CIVIL 2024

## Décès

Noms et prénoms	Date de décès
CHALOPIN Christophe	22 janvier
BERHAULT Alain	26 juin
SIMON veuve LECHÂBLE Marie-Josèphe	16 juillet
CHEFTEL veuve BATTAIS Denise	30 juillet
CÔME Emile	23 août
FALIGOT Louis	12 septembre
LE GUIENNE Maurice	9 novembre
CAILLÈRE veuve BOURSIER Cécile	6 décembre
LETIEMBRE veuve CÔME Aline	8 décembre

Naissances : 9

Reconnaissances anticipées : 4

Mariages : 5 et PACS : 1

Décès sur la commune : 2

Décès hors commune : 7

# □ RECENSEMENT 2025



Cette année, Mellé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 16 janvier.

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. **Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.** Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide.

**Messieurs Bertrand LAGRÉE et Nicolas GROJEANNE ont été nommés agents recenseurs. Ils se présenteront chez vous munis de leur carte.**

**Pourquoi êtes-vous recensés ?** Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de : Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).

# ☐ SOUVENIRS D'ENFANCE

*Souvenirs de l'école publique des garçons par Michel HEUDE*



## Chapitre 1 : Buvons du lait à l'école !

Impossible de ne pas évoquer septembre 1954 et le fameux verre de lait institué par P.M.F (Pierre Mendès France ) Président du Conseil surnommé par quelques journalistes malicieux " Mendès Lolo " .

Les plus âgés s'en souviennent son slogan était le suivant : **être studieux, solides, forts et vigoureux !**

Le programme mis sur pied : pallier les carences alimentaires, de l'après guerre et développer la filière laitière. Une aubaine pour les écoliers, le bol de lait chaud à la récréation, un vrai moment de bonheur et de détente.

Ce petit déjeuner était réchauffé sur le poêle central de la classe, et à tour de rôle (souvent les mêmes ), nous allions " touiller " dans le grand faitout pour éviter que le lait ne colle au fond de la marmite. Certains garçons plus dégourdis avaient dans un petit pot à confiture du chocolat en poudre " Poulain " un délice cette boisson cacaoitée. Après ce ravitaillement, il y avait la corvée des bols à laver ...les récréations étaient plus longues...pour les volontaires.

## Chapitre 2 : Au coin du poêle à bois



En 1957, j 'avais 11 ans. J'étais chargé d'allumer le poêle de l'école publique des garçons de Mellé. Je résidais à 200m de l'école. J'arrivais 45 minutes avant l 'ouverture officielle. Je récupérais dans un garage des journaux et j'en profitais pour lire des vieux Paris Match de mon instituteur. Je vidais la cendre dans le jardin de l 'instituteur. Ensuite, j'alimentais avec du fagot et des attelles (buches) et je pouvais allumer le feu avec du papier journal. Ce n'est pas recommandé maintenant (encre toxique). Quand les premiers élèves arrivaient, la pièce était un peu chaude et l'instituteur M. Le Boursicaud prenait la

relève. A l'époque, pas de bus scolaire, pas de cantine, pas de vélos. Les élèves marchaient par tous les temps en venant des hameaux éloignés du bourg. Une autre époque... J'étais fier de cette responsabilité et d'écrire le jour et la date à la craie blanche sur le tableau noir ! La leçon de morale pouvait commencer. Merci Monsieur l'instituteur de m' avoir inculqué certaines valeurs !

*Merci à Michel HEUDE d'avoir partagé avec nous ces beaux souvenirs.*



## ☐ SOUVENIRS D'ENFANCE

Je vais vous parler d'un temps, que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître.....

A Mellé dans les années 50, nombre de métiers artisanaux aujourd'hui disparus :

- le Bourrelier ( Bourdon)
- le Cordonnier surnommé le "bouif "
- le Meunier ( Hersant )
- le Maréchal ferrant ( Desgranges )
- le Sabotier ( Fremont )
- le Tonnelier ( Vivier)



Ma grand mère Berthe Heude née Desgranges (débitante de boissons, café ex-mairie démoli en 1991) avait son frère qui exerçait l'activité « Maître du Feu ».

Au bourg de Mellé, il travaillait le fer en fusion pour être au service des chevaux de traits d'agriculteurs. Ce métier demandait une maîtrise technique ! Le Père Desgranges (et son fils Henri ) avait la confiance des propriétaires de chevaux. Ils les rencontraient une fois par an.

Avec douceur et fermeté, Henri prenait la patte du cheval et tout en la soulevant il la pliait, laissant le cheval en équilibre sur trois pattes. Pour ne pas risquer de se blesser, il portait une ceinture en cuir afin d'éviter que le cheval ne donne un coup de pied au forgeron.

Après avoir enlevé le fer usé du cheval, il enlevait la corne du sabot (corne kératine comme vos ongles). Ensuite le fer neuf était posé en lieu de l'ancien fer ( fixation avec des clous).

Après cette intervention (sur les quatre pattes ), le cheval pouvait repartir pour aller travailler dans les champs.

Enfant, j' adorais traîner près de la forge du père Henri, voir le grand soufflet, sentir la corne brûlée et entendre le marteau qui frappe sur la bigorne. C'était une distraction instructive du jeudi !

Dans la pénombre de la forge, on pouvait distinguer la silhouette du forgeron à la lueur du foyer. Cela m'angoissait énormément. Les bruits assourdissant du marteau – pilon. L'opérateur avait un surnom pas très élégant " Pil' Chiassse" contraction de pilon & chiasses (bavures métalliques ). Je me détendais quand j' entendais à la cantonade « Salut Pibot ! ». Un Pibot ou pitau est un jeu dérivé du Palet.

Ce métier a disparu avec l' arrivée de nouvelles machines agricoles tirées par des tracteurs.

***Ainsi va la vie !***

***Souvenirs d'enfance de Michel HEUDE. Merci à lui pour ces articles toujours très instructifs et émouvants.***

# ACTUALITÉS DES COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE



## Des aides à la restauration du patrimoine privé

Votre commune est labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne » et à ce titre vous pouvez prétendre à des aides financières du Conseil Régional pour restaurer votre habitation.

### LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- L'édifice doit être retenu d'intérêt patrimonial dans l'étude Label,
- L'édifice doit être inscrit dans le Plan d'Aménagement Patrimonial défini à l'échelle de la commune,
- Seules les parties visibles de la voie publique sont éligibles : la surface visible depuis la voie publique doit impérativement correspondre au minimum à 2/3 de la surface totale.

### LES MODALITÉS D'AIDES

Pour les bâtiments privés :

- 15% du montant TTC\* des travaux
- Plafond de subvention : 15 000 €
- Seuil minimum de travaux : 5 000 € TTC\*  
\*ou HT pour certaines SCI

Pour les enseignes commerciales de style :

- 15% du montant HT des travaux
- Plafond de subvention : 5 000 €
- Seuil minimum de travaux : 1 500 € HT

### COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

1C-1D avenue Belle Fontaine  
CS 71777  
35517 Cesson-Sévigné cedex  
contact@cprb.org  
06 63 01 42 03

### LES TRAVAUX ÉLIGIBLES

- Ravèlement ou rejointoiement de façade
- Menuiserie bois et peinture des menuiseries
- Charpente et couverture
- Murs de clôtures d'origine
- Petit patrimoine (puits, fours...)
- Enseignes commerciales de style

### LA PROCÉDURE

Avant de déposer votre demande de subvention sur le portail des aides de la Région Bretagne, vous devez au préalable transmettre par mail à l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne les pièces suivantes :

- Photographies du bien concerné par les travaux ;
- Plans avant et après travaux si plans d'architecte ;
- Plan cadastral signalant l'emplacement du bien concerné ;
- Devis détaillés des travaux précisant la nature des matériaux ;
- Arrêté de non-opposition de la mairie suite au dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable ;
- Courrier de soutien de la commune ;
- Avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France ou du CAU(E).

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt complet du dossier sur la plateforme régionale.

### LES PARTENAIRES



CAUE 22  
02 96 61 51 97



CAUE 29  
02 98 98 69 15



CAUE 56  
02 97 62 40 90



CAU 35  
02 99 02 40 86

# FINANCES, PROJETS ET URBANISME



La commune travaille en lien avec la trésorerie de Fougères et les services de la Préfecture. Ces derniers valident les comptes administratifs et budgets transmis auprès de leurs services.

**Le compte administratif est le reflet du compte de gestion en trésorerie.** Les mandats et titres sont validés par la trésorerie avant la mise en paiement ou en recette.

**Au 31 décembre 2023 : excédent de fonctionnement : + 40 190,43 €**  
**excédent d'investissement : + 71 007,24 €**

Lors de l'élaboration du budget 2023, le Conseil Municipal a fait le choix d'affecter la totalité de son résultat de fonctionnement 2022 en investissement. Malgré le coût de l'inflation et des différentes charges inhérentes, la section fonctionnement **au 31 décembre 2023** était excédentaire de **+ 40 190,43 €** et la section investissement de **+ 71 007,24 €**

## Quelles sont les dépenses de fonctionnement ?

Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges de personnel, les indemnités des élus, les dotations aux amortissements et aux provisions, les intérêts d'emprunt, charges de gestion courante, les subventions aux associations, les participations aux frais de fonctionnement des écoles ou aux organismes extérieurs, les achats de fournitures et les prestations diverses.

## D'où proviennent les recettes de fonctionnement ?

Les recettes de fonctionnement **regroupent le produit des impôts et taxes, les dotations de l'Etat, les subventions de l'Intercommunalité, les recettes de différents services publics** (locations de salles, locations logements communaux, gîtes etc) et éventuellement le résultat de fonctionnement reporté.

## Quelles sont les dépenses d'investissement ?

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés. Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts

## Quelles sont les recettes d'investissement ?

Les collectivités financent leurs investissements grâce à 4 recettes principales. Il s'agit de la capacité d'autofinancement (affectation du résultat de fonctionnement), des dotations et subventions, de recettes fiscales et du produit de l'emprunt.

## Budget communal 2024

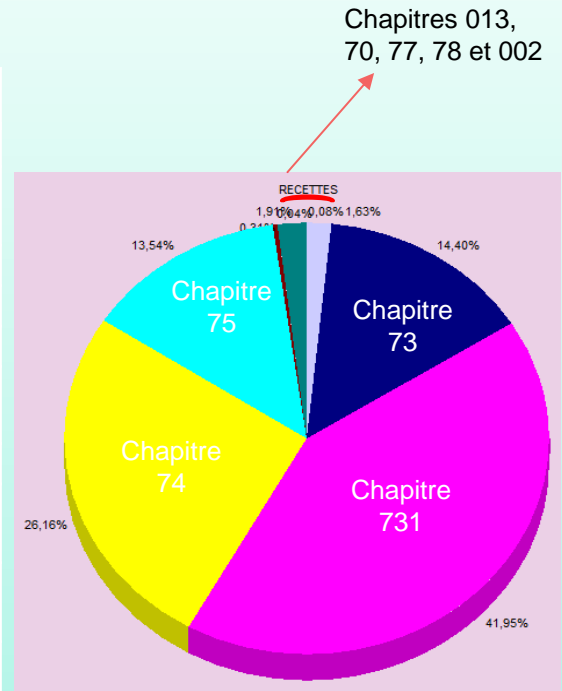
Les budgets sont votés au chapitre. Pour 2024, il a été voté pour le budget communal :

- 524 455,77 € en fonctionnement

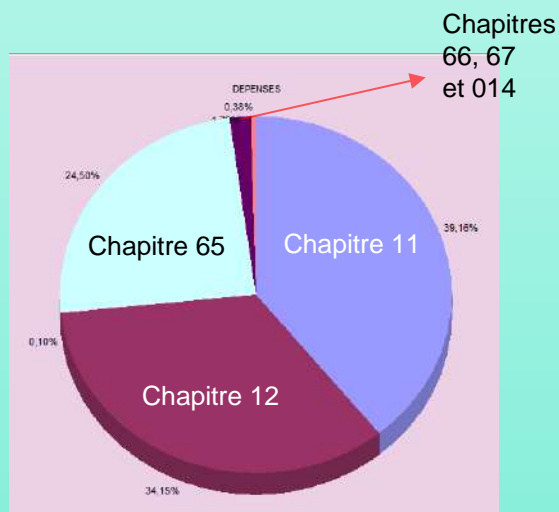
- 259 368,04 € en investissement

## Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	400,00
70	Produits des services, domaines et ventes diverses	8 540,00
73	Impôts et taxes	75 500,00
731	Impositions directes	220 000,00
74	Dotations et participations	137 215,77
75	Autres produits de gestion courante	71 000,00
77	Produits spécifiques	200,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 600,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	10 000,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>524 455,77</b>



## Dépenses de fonctionnement



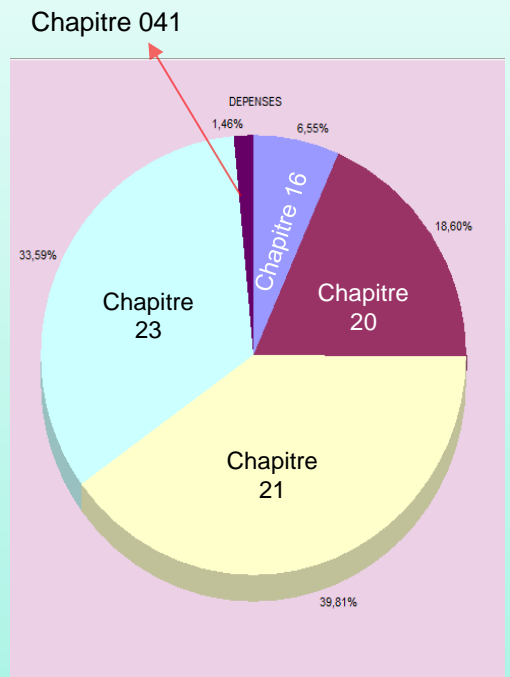
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	205 355,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	179 100,00
014	Atténuations de produits	500,00
65	Autres charges de gestion courante	128 500,00
66	Charges financières	9 000,00
67	Charges spécifiques	2 000,00
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>524 455,77</b>

Chap./Articles	Désignation	Réalise
012	Charges de personnel et frais assimilés	
633	Impôts et taxes versés sur rémunérations	2 584,02
6411	Personnel titulaire – salaires et charges	91 039,60
6413	Personnel non titulaire – salaires et charges	22 613,45
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	46 567,87
6470	Autres charges sociales	1 399,44
648	Autres charges de personnel	1 145,97
		<b>165 350,35</b>

Chap./Articles	Désignation	Réalise
65	Autres charges de gestion courante	
65311	Indemnités de fonction des élus	30 542,31
65312	Frais de mission et de déplacement	2 087,58
65313	Cotisations de retraite	2 934,52
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	316,90
		<b>35 881,31</b>

## Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00
20	Immobilisations incorporelles	48 236,76
21	Immobilisations corporelles	103 241,45
23	Immobilisations en cours	87 109,83
041	Opérations patrimoniales	3 780,00
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>259 368,04</b>

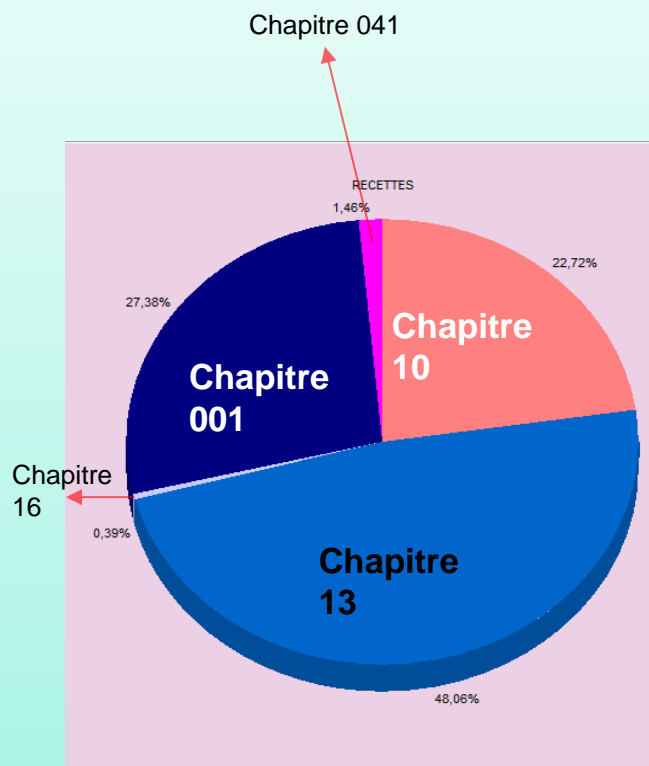


## Détail des dépenses d'investissement

<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>17 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	16 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>48 236,76</b>
203	Frais d'études, rech. & dev. & frais d'insertion	45 736,76
2051	Concessions et droits similaires	2 500,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>103 241,45</b>
2111	Terrains nus	10 000,00
2116	Cimetière	11 000,00
2131	Bâtiments publics	5 500,00
2132	Bâtiments privés	6 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements des constr.	2 241,45
2151	Réseaux de voirie	1 500,00
2152	Installations de voirie	23 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	16 000,00
2156	Matériel&outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	5 000,00
2181	Install.générales,agencement & aménagements divers	5 000,00
2183	Matériel informatique	1 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	13 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>87 109,83</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	87 109,83
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>3 780,00</b>
2131	Bâtiments publics	3 780,00
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>259 368,04</b>

## Recettes investissement

Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 932,62
13	Subventions d'investissement reçues	124 648,18
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	71 007,24
041	Opérations patrimoniales	3 780,00
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>259 368,04</b>



## Détail des recettes d'investissement

10	Dotations, fonds divers et réserves	58 932,62
	10222 FCTVA	28 242,19
	10226 Taxe d'aménagement	500,00
	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	30 190,43
13	Subventions d'investissement reçues	124 648,18
	1322 Région	20 343,98
	1323 Département	39 423,79
	13241 Communes membres du GFP	12 500,00
	13251 GFP de rattachement	32 000,00
	13461 Dotation d'équipement des territoires ruraux	20 380,41
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
	165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	71 007,24
	001 Excédent d'investissement reporté	71 007,24
041	Opérations patrimoniales	3 780,00
	203 Frais d'études, rech. & dev. & frais d'insertion	3 780,00
	<b>Total recettes investissement</b>	<b>259 368,04</b>



## Tarifs communaux 2025

Location salle polyvalente	
Salle polyvalente <100 personnes	300.00 €
Salle polyvalente >100 personnes	350.00 €
Caution salle polyvalente	800.00 €
Vin d'honneur, réunion, bal, concours de belote (hors assos Mellé)	120.00 €
Vaisselle cassée : 1 verre, 1 assiette, 1 tasse	2.50 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 kwatt/h	0.30 €
Forfait nettoyage pour faute de ménage des locataires	150.00 €
Gîte Le Lavoir	
Location au mois et ou au prorata du nombre de jours tarif gîtes de France	350.00 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 kwatt/h	0.30 €
Location de draps – par lit	9.00 €
Forfait ménage	50,00 €
Dépôt de garantie	700.00 €
Gîte Le Presbytère	
Location au mois et ou au prorata du nombre de jours – tarif gîtes de France	500.00 €
Charges forfaitaires (eau/électricité) sur la base d'1 kwatt/h	0.30 €
Location de draps – par lit	9.00 €
Forfait ménage	50,00 €
Dépôt de garantie	900.00 €
Espace coworking	
<b>RESIDENT</b>	
<b>OPEN SPACE</b>	1 semaine = 20 €      1 mois = 80 € Année = 500 €
<b>1 BUREAU PRIVATIF</b>	1 mois = 120 €      Année = 1 200 €
<b>NOMADE</b>	
<b>OPEN SPACE</b>	10 € pour 1 journée
<b>1 BUREAU PRIVATIF</b>	15 € pour une journée
Tarifs Cimetière	
Concession 30 ans	130.00 €
Concession 50 ans	200.00 €
Exhumation	40.00 €
Colombarium 30 ans	400.00 €
Colombarium 50 ans	500.00 €
Cave-urne 30 ans	250.00 €
Cave-urne 50 ans	420.00 €
Jardin du souvenir – fourniture et pose de plaque	50.00 €

# ❑ RÉALISATIONS 2024

## ❑ Réalisation d'un préau au cimetière



La construction du préau au cimetière s'est terminée avant la Toussaint. L'entreprise DAVAL était chargée de sa réalisation.

**Le coût du préau est de 10 009,75 € HT. Une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 4 004,00 € a été accordée.**

Le préau permettra d'abriter des cérémonies d'obsèques laïques et/ou des moments de recueillement.

## ❑ Salle polyvalente : renouvellement des tables

Les tables de la salle polyvalente ont été renouvelées en mars dernier. Plusieurs devis avaient été sollicités. C'est l'entreprise ALTRAD-VAD COLLECTIVITES qui a été retenue pour un coût de 7 136,50 € HT.

## ❑ Mise aux normes de l'assainissement des deux logements communaux (La Hérissais)

Une mise aux normes de l'assainissement des deux logements communaux de la Hérissais était nécessaire. Ses travaux ont été réalisés par l'entreprise LABBE. **Le coût de cette opération est de 10 250,00 € HT.**



## ❑ Etudes énergétiques des bâtiments

Deux études énergétiques sont en cours de réalisation pour la mairie et la salle polyvalente. Ces études sont effectuées par le cabinet Thalem Ingénierie. **Le coût des audits est de 10 500,00 € HT.** La commune va percevoir deux subventions, l'une de l'Agence Locale de l'Énergie et la deuxième du Département pour un montant total de **8 400,00 €.**

L'objectif de ces audits est de donner des pistes de travail sur une future rénovation de la salle polyvalente et de la mairie dans un souci d'économie d'énergie et de bon usage des matériaux.

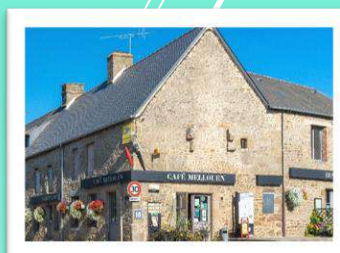
# ❑ PROJETS 2025

## ❑ Projet de rénovation du logement 1 bis place Saint-Martin

Le Conseil Municipal a acté la rénovation du logement situé 1 bis place Saint-Martin, au-dessus du café-restaurant le Mellouën.

C'est le cabinet Elabor'Plan qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient débuter au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Le logement se composera d'une cuisine, salle à manger / salon, 3 chambres et pièce d'eau (120 m<sup>2</sup>).

**Ce projet est subventionnable par le Département, les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne et l'Etat (DETR).**



## ❑ Réfection de la peinture de la salle polyvalente

La réfection de la salle polyvalente est prévue du 20 janvier à fin février. Les travaux seront réalisés par le service technique. La salle ne sera pas disponible à la location pendant la durée des travaux.

## ❑ Reprise des concessions en état d'abandon

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon touche à sa fin. 11 concessions seront reprises. Plusieurs devis avec les pompes funèbres sont en cours.

## ❑ Projet de rénovation de l'ancienne école et de ses abords

Après l'étude de l'Atelier Lau et une réflexion plus approfondie de la municipalité, le projet de rénovation de l'ancienne école et de ses abords prend forme. Un marché public pour le recrutement d'un cabinet d'architecte sera déposé courant février. L'ancienne école sera rénovée en logements.

# ❑ URBANISME

## MELLE - DEMANDE D'AUTORISATIONS EN 2024

Vos dossiers d'urbanisme sont à déposer au **format papier en mairie aux horaires d'ouverture** ou par **voie dématérialisée à partir du lien** : <https://sve.sirap.fr/>

TYPES DE DOSSIER	Nombres de dossiers instruits
Certificat d'urbanisme d'information (CUa)	25
Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)	2
Déclaration préalable (DP)	6
Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI)	8
Permis de construire (PC)	5
Permis de construire de maison individuelle (	0

## Architecte-conseil : permanences gratuites

Mikaël Gobin, architecte-conseil du Département d'Ille-et-Vilaine assure une permanence au siège de Fougères Agglomération tous les lundis après-midi et un mardi après-midi par mois à la mairie de Louvigné. Ce dispositif gratuit pour les habitants est financé conjointement par Fougères Agglo et le Département



**Que ce soit pour le choix d'un terrain, une construction, une extension ou un réaménagement intérieur et quel que soit le stade d'avancement du projet, Mikaël Gobin sera en mesure d'apporter son expertise.**

**Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous auprès de l'accueil de Fougères Agglo ou de la mairie de Louvigné-du-Désert.** Il leur sera demandé d'apporter toutes les pièces en leur possession en format papier pour que l'architecte travaille à partir de calques.

**> Permanence un mardi après-midi par mois à la mairie de Louvigné-du-Désert.**

**Les rendez-vous se prennent le mardi matin au 02 99 98 01 50**

**> Permanence le lundi de 14 h à 16 h 15 au siège de Fougères Agglo. Rendez-vous au 02 99 94 50 34**

# SERVICE ET INFOS UTILES

## □ Ecole publique de l'Être – St Georges

### L'INITIATION A L'ESCRIME A L'ECOLE PUBLIQUE DE L'ÊTRE



Le 20 septembre 2024 a eu lieu la première séance d'escrime, encadrée par Samuel qui est intervenant sportif. Tous les vendredis matin, les élèves de la classe de CE1 et de la classe de CM1-CM2 apprennent à manier le fleuret, à « marcher » et « rompre », à faire des fentes et à saluer comme de véritables escrimeurs. Ils apprécient particulièrement le fait de pouvoir vivre l'expérience pleinement grâce au matériel sportif adapté.



À l'issue d'une dizaine de séances, les élèves seront alors prêts à rencontrer leurs camarades de l'école de Louvigné du Désert qui suivent le même entraînement sportif. Cette rencontre aura lieu en fin d'année. En attendant, les enfants poursuivent l'apprentissage de cette discipline avec entrain et détermination !

### L'EXPOSITION « SANDRINE KAO »

Dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse de Fougères agglomération, toutes les classes de l'école primaire publique de l'Être se sont rendues à la médiathèque de Saint-Georges-de-Reintembault, BIMELU, dans le but de découvrir une exposition sur l'auteur Sandrine Kao, issue de l'univers de son album « Rêveries », sorti aux éditions Grasset Jeunesse. L'exposition a beaucoup plu aux enfants.



### REMERCIEMENTS

Suite à l'entrée de nos anciens élèves de CM2 qui sont entrés au collège cette année, nous tenons à remercier tous les parents qui ont quitté l'école cette année et ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au sein de l'Association des Parents d'Elèves représentée par Mme Herbel, pour soutenir financièrement tous les projets menés par l'école au service de ses élèves tout au long des années passées. Nous accueillons enfin avec plaisir tous les nouveaux parents qui nous rejoignent cette année pour continuer ce travail.

L'équipe enseignante

### INSCRIPTIONS RENTREE 2025

Nous informons tous les parents d'un élève qui effectuera une rentrée en Petite Section en septembre 2025 de bien vouloir contacter rapidement l'école pour pouvoir réaliser une prévision juste pour cette rentrée. Vous pouvez nous contacter sur le mail [ecole.0351029d@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351029d@ac-rennes.fr) en précisant le nom, le prénom et la date de naissance. Merci.

Le directeur

# □ RPI des Portes de Bretagne – Louvigné, St Georges et Poilley

Malgré son absence estivale, le soleil a bien voulu accompagner la rentrée des presque 130 élèves du RPI des Portes de Bretagne, sur les sites de St Georges et de Poilley.

Accueillies par le café de la dynamique équipe de l'APEL, les nouvelles familles ont pu intégrer la communauté éducative de l'établissement et confier leurs enfants pour cette nouvelle année à une équipe quelque peu remaniée : Christophe Communier succède à Camille Richard à la direction, Anne-Solène Saint-Paul accueille les maternelles de Poilley et Baptiste Garnier enseigne aux CM2 à St Georges.

Quelques semaines plus tard, toute l'école se retrouvait à nouveau sur le site de St Georges pour une « Fête de la Rentrée » ! Laissant leur cartable à la maison, les enfants de la PS au CM2 se sont mélangés et répartis au travers de divers groupes. Il s'agissait de réfléchir aux bons ingrédients à imaginer pour passer une belle année... Travailler, écouter ou encore prendre soin des autres, la recette a ensuite été inscrite sur des morceaux de puzzle qui ont été reconstitués au cours d'un temps de partage collectif. Puis, après un pique-nique réunissant enfants et adultes, place au sport ! La journée s'est ainsi poursuivie autour des jeux inspirés des propositions de rentrée de l'UGSEL.

Les semaines défilant, l'Automne est arrivé ! Les maternelles de Anne-Solène ont donc décidé d'aller constater dans la forêt proche tous les changements opérés par cette nouvelle saison ! Couleurs, fruits, feuilles mortes... que de trésors !

L'année sera également marquée par un projet « Théâtre » qui sera le fil conducteur d'un projet commun à toutes les classes, accompagné par la troupe du théâtre des Flambarbs. Les plus grands, forts de l'expérience de l'an passé, continueront à travailler avec le Stade Rennais autour du projet « Bouge ta classe ». Les projets des classes rejoindront aussi les propositions de la commune car une école se doit de vivre dans son environnement et d'en être une des forces vives.

Une riche année s'annonce donc pour les enfants autour de l'équipe éducative de l'école et de ses associations OGEC et APEL. N'hésitez pas à nous rejoindre via la page Facebook de l'école (RPI Portes de Bretagne), au 02 99 97 01 33 ou sur [direction.rpistgeorgespoilley@orange.fr](mailto:direction.rpistgeorgespoilley@orange.fr). Cantine sur place, garderie, étude



# □ Ecole publique Marie Le Tensorer – Louvigné du Désert

Les personnes souhaitant inscrire leur enfant ou visiter l'école sont invitées à prendre contact avec le directeur Monsieur CHOTARD.

**Les enfants peuvent être scolarisés à partir de l'âge de 2 ans.**

Horaires de l'école : 8h30-11h30 13h30-16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour information, l'accueil des enfants est assuré gratuitement à l'école le matin à partir de 7h00 et le midi jusqu'à 12h15. Le soir, un service de garderie (payant) a lieu jusqu'à 18h30.

**Contact** : [ecole.03503231@ac-rennes.fr](mailto:ecole.03503231@ac-rennes.fr) ou **02 99 98 01 70**

**Romain CHOTARD, Directeur de l'école primaire publique Marie le Tensorer**



## □ Les navettes du mercredi !



Fougères Agglomération subventionne un service de transport pour les habitants des communes du territoire de Louvigné. **Ce service ouvert à tous, est gratuit et fonctionne le mercredi après-midi en période scolaire.** Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire auprès de votre mairie. Celle-ci transmettra votre inscription à Fougères Agglomération. Les enfants qui prennent le car doivent être obligatoirement inscrits au préalable. Pour ce faire, il convient de signer le formulaire en mairie ainsi que la charte d'utilisation (parents et enfants). L'âge minimum pour être transporté est fixé à 6 ans révolus. **Renseignements auprès de votre mairie ou au service Mobilités-Transports de Fougères Agglomération au 02 57 06 03 64 ou 06 78 04 36 25 ou [transport@fougères-agglo.bzh](mailto:transport@fougères-agglo.bzh).**



# Amicale des donneurs de sang



## 2024, un nouveau bureau, un logo et de très belles collectes :

Après l'assemblée générale de l'amicale, Jean-Luc LESAGE, président de l'amicale depuis sa création, a fait part de son souhait de ne plus être président tout en restant dans le bureau de l'amicale. Un nouveau bureau a été élu, Anita Cheminant de Saint Georges de Reintembault est la nouvelle présidente de l'amicale.

Afin d'être facilement identifiée, l'Amicale s'est dotée d'un logo ainsi que d'une adresse mail, [adsblouvigne@gmail.com](mailto:adsblouvigne@gmail.com). Notre logo est une association de la mascotte de l'Etablissement Français du Sang, Globulon, représenté par la goutte de sang, du mot Vie, et du territoire de l'amicale, pays du granit avec la massette et le burin.

## 2024, une l'année où les donneurs sont au rendez-vous :

En effet 295 donneurs, dont 27 nouveaux donneurs, se sont présentés lors de nos 3 premières collectes de l'année, ce qui a permis de prélever 264 poches Un grand merci à tous les donneurs pour ce bel élan de générosité qui fait plaisir à l'ensemble des membres de l'amicale mais surtout à tous les malades.

Certains donneurs sont refusés par le médecin lors de la visite pré-don, Ils ne peuvent donc pas donner. Nous sommes conscients que cela est très frustrant mais il est primordial de préserver bien sur le receveur mais vous aussi donneur. Si le refus est temporaire, n'hésitez pas à revenir lors d'une prochaine collecte. S'il est malheureusement définitif, vous pouvez continuer à promouvoir le don du sang auprès de votre entourage ou devenir bénévole.

Depuis 2020, les collectes sont sur rendez-vous. Mais, si des personnes n'ont pas pu prendre rendez-vous et qu'elles souhaitent donner elles peuvent quand même se présenter à la collecte entre 15 h et 16 h des créneaux sont souvent libres. Nous rappelons que pour une bonne organisation de la collecte et afin que l'EFS prévoit le personnel nécessaire, il est préférable d'avoir rendez-vous <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>, même à la dernière minute.

## Don de plasma :

Sur les 9 premiers mois de l'année, 18 personnes ont fait le déplacement à la Maison du Don à Rennes afin de donner du plasma. Ces déplacements, au départ de Louvigné du Désert à 7 h 45 pour un retour vers 12 h 30, se font en partenariat avec l'amicale de Maen Roch ce qui nous permet d'optimiser le car.

Le plasma représente un peu plus de la moitié de notre sang. Il est puissant et permet de prévenir ou soigner énormément de maladies ou d'infections. Le plasma permet de préparer des médicaments comme les immunoglobulines.

La France est loin d'être autosuffisante dans le don de plasma. En effet le plasma collecté en France ne couvre que le tiers des besoins des hôpitaux français. L'EFS a lancé courant octobre une campagne de communication pour inciter la population à donner plus régulièrement.

Les personnes intéressées par le don de plasma peuvent s'inscrire auprès de Jean-Luc au 06 30 57 54 53, qui vous contactera avant chaque déplacement.

**A vos agendas pour 2025 :** collectes : Mardi 18 février 2025, Mercredi 4 juin 2025, Mardi 5 août 2025 et Jeudi 9 octobre 2025



# ENEDIS – INFORMATIONS ELAGAGE

A titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables. Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées.

Leurs interruptions perturbent le fonctionnement des télétransmissions, des alarmes, des télésurveillances, etc. Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

## > Élaguer pour éviter les coupures d'électricité et de la fibre

**L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT**

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :


- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectant pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.enedis.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.enedis.fr)

\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

**L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS**

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

*« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »*

## > Consignes de sécurité



**Votre IP vous informe**

Soyons vigilants sur toutes les situations à risque.

Prévention des situations à **RISQUE ÉLECTRIQUE**

**TENSION**

Loisirs aériens

ULM, deltaplane, aviation de tourisme, cerf-volant, montgolfière, activité nautique à voile, vous êtes amateur de sports et loisirs en plein air, **Attention au décollage** mais pas que... **Observez bien votre environnement et vérifiez** les zones de vent.

**TENSION ATTENTION**

Bricoleurs

A proximité d'ouvrages comme les postes électriques, les lignes aériennes et souterraines ou encore les coffrets électriques, il est fortement recommandé de **prendre le temps d'observer votre environnement et de garder ses distances.**

**TENSION ATTENTION**

Pêcheurs

La zone de pêche peut se trouver à proximité de lignes électriques. Votre canne à pêche peut provoquer un **arc électrique** lorsque vous êtes à proximité d'une ligne. **Gardez vos distances et observez la signalétique.**

**Comment agir en cas d'incident ?**

- Interdire l'accès pour prévenir un autre accident.
- **Alertez en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (N° d'appel d'urgence unique européen).**

N° Urgence Dépannage Électricité  
Pour les particuliers : 09 726 750 35



« Téléchargez et utilisez l'application Ligne Alarme qui vous prévient lorsque vous vous approchez des lignes électriques »

<https://www.tension-attention.fr/>



# □ MAISON FRANCE SERVICES

## Louvigné-du-Désert

Labellisée en avril 2022, la Maison France Services accompagne les usagers dans leurs démarches administratives numériques pour des demandes relatives à la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, ou encore la recherche d'emploi. La Maison France Service de Louvigné-du-Désert a organisé son deuxième Copil (Comité de Pilotage) en septembre dernier. Ce temps fort permet de faire un bilan de l'année passée. Au total, neuf ateliers thématiques ont été organisés d'avril 2023 à avril 2024.

A titre d'information, Mellé se situe en 4<sup>ème</sup> position du nombre de demandes provenant des usagers résidants en dehors de Louvigné-du-Désert, après Saint-Georges-de-Reintembault, La Bazouge-du-Désert et Le Loroux.

Les portes ouvertes organisées du 7 au 11 octobre 2024 ont permis aux personnes intéressées de découvrir la Maison France Services, de participer à des ateliers thématiques avec des intervenants partenaires tels que la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ou Rénobatys (Rénovation et économie d'énergie). Une visite de l'équipement Arobase et sa Micro-Folie (musée numérique) a également été proposée.

### Perspectives 2025

En 2025, de nouveaux partenaires rejoindront ceux avec lesquels travaillent déjà les agents de la Maison France Services, à savoir l'URSSAF (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales), le CESU (Chèque Emploi Service Universel) et PAJEMPLOI.

Concernant les animations, une deuxième édition, déjà complète, des « Ateliers Numériques » à destination des personnes de 60 ans et + sera organisée du 24 janvier au 28 mars 2025 (8 séances de 2h30). Elle sera animée par l' **ASEPT** (Association Santé Education et Prévention sur les territoires) et avec le soutien financier de **Pour Bien Vieillir Bretagne** et de la **CFPPA** du département (Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie).

Une réunion collective de la CARSAT au sujet de la retraite est, quant à elle, fixée au jeudi 3 avril 2025, elle est à destination des actifs à partir de 55 ans. Il sera nécessaire de s'inscrire pour y participer.

Pour rappel, la Maison France Services de Louvigné met à disposition un poste informatique (ordinateur, accès internet, scanner) pouvant être utilisé de façon autonome par les personnes manquant d'équipement nécessaire pour réaliser leurs propres démarches administratives.



Intervention de **Rénobatys** / Rénovation et économie d'énergie  
le 10 octobre 2024

*Crédit photo : Maison France Services*



Contact :

[maisonfranceservices@louvignedudesert.org](mailto:maisonfranceservices@louvignedudesert.org)

02 57 67 02 44



## Un succès pour le service de VAE SURF

Il y a quelques mois, **Fougères Agglomération**, en partenariat avec son délégataire **Transdev Fougères**, a lancé un nouveau service de **location de 80 vélos à assistance électrique (VAE)**. Ce projet vise à encourager une mobilité respectueuse de l'environnement tout en facilitant les déplacements quotidiens des habitants

## Des abonnements adaptés à tous les besoins

Trois formules d'abonnement sont proposées pour s'adapter aux différents usages :

- 3 mois : 90 €
- 6 mois : 180 €
- 12 mois : 300 € (avec deux mois offerts)

Pour les trajets domicile-travail, **les employeurs peuvent couvrir entre 50 % et 75 % du coût de l'abonnement**, grâce au forfait mobilité. Comme le souligne une utilisatrice : *« J'ai loué le vélo pour 12 mois à 30 € par mois avec deux mois offerts. Cela me revient donc à 300 €, avec la moitié prise en charge par mon employeur au titre du forfait mobilité. De plus, l'entretien et les réparations sont prises en charge. Clairement, cela m'aurait coûté beaucoup plus cher de faire l'acquisition d'un vélo. »*

## Un impact positif sur le quotidien

Au-delà de l'aspect économique et écologique, le VAE apporte un véritable confort dans la vie quotidienne, notamment pour les trajets domicile-travail. Une utilisatrice décrit son expérience : *« d'une vraie coupure entre le travail et la maison à l'air libre »*

## Un lancement couronné de succès

Depuis son lancement, le service de VAE **SURF** rencontre un succès considérable : **tous les vélos ont été loués** dans les premiers mois d'activité ! Ce fort engouement reflète l'implication des habitants dans une démarche plus écologique. Pour répondre à la demande croissante, **Fougères Agglomération** a prévu l'acquisition de **20 nouveaux vélos**, qui seront disponibles à la location en 2025.

Une 3e édition du Forum des métiers et de l'orientation en janvier

Pour la troisième année, les intercommunalités de Fougères Agglomération et de Couesnon Marches de Bretagne s'associent pour porter le Forum des Métiers et de l'orientation, à l'échelle du pays de Fougères.

Ce forum est largement coconstruit avec les acteurs de l'orientation (Région Bretagne, Pôle Emploi, Mission Locale, CIO, Points Accueil Emploi, CIDFF, Cap Emploi, groupement Evolution, etc.), les acteurs de la formation (collèges, lycées et organismes de formation) et les structures accompagnant ou représentatives des entreprises (chambres consulaires, fédérations, branches, etc.).

Ce forum intervient dans une logique d'orientation, tout au long de la vie, pour permettre de découvrir un panel de métiers, avec les modalités pour y accéder (notamment formation), présentés par des professionnels du métier.

Le public ciblé est large : scolaires (collégiens, lycéens, jeunes en formation professionnelle), demandeurs d'emplois, salariés en reconversion.

Un **large panorama de métiers**, répartis en douze pôles, sera présenté :

- Agriculture, paysage, environnement
- Bâtiment et travaux publics
- Commerce, vente, grande distribution
- Culture, art, spectacle
- Informatique et communication
- Fonction publique, enseignement et défense
- Gestion et services administratifs
- Hôtellerie-restauration, tourisme, animation
- Industrie
- Transport-Logistique
- Santé-social, propreté
- Artisanat d'art



## Pratique

Ouverture aux visiteurs (grand public) le **vendredi 24 janvier 2025, de 9h à 18h**, ainsi que le **samedi 25 janvier 2025, de 9h à 13h** dans la grande salle de l'**Espace Aumailerie** à La Selle-en-Luitré.

## Des travaux de restauration des milieux aquatiques

Les techniciens milieux aquatiques de Fougères Agglomération effectuent les diagnostics de cours d'eau sur les masses d'eaux prioritaires et réalisent ensuite des travaux de restauration écologique sur les ruisseaux qui en ont besoin afin de rétablir l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

Dans les années 50, période de remembrement, beaucoup de cours d'eau du secteur ont été curés, busés, rectifiés et parfois déplacés par l'homme. Cela permettait d'avoir des parcelles plus grandes et un entretien facilité.

Ces modifications ont conduit à la suppression du fond du lit de cours d'eau, pour la plupart composés de graviers. Ces graviers ont diverses fonctions dans le cours d'eau : ils procurent une diversité d'écoulement, une oxygénation et une auto-épuration de l'eau et servent de zone de reproduction (zones de frayères) et d'habitats pour les organismes aquatiques.

La rectification du cours d'eau supprime les méandres créés naturellement par la dynamique de l'eau au fil des ans. Ces méandres augmentent la longueur du cours d'eau ce qui lui permet en cas de fortes pluies de déborder, la plupart du temps dans les prairies, et ainsi d'éviter de fortes inondations en aval. Ces méandres permettent également certains échanges chimiques indispensables à la vie de l'écosystème et de ce fait à la vie humaine.

Les techniciens de Fougères Agglomération peuvent également repositionner un tronçon de cours d'eau dans son lit d'origine, au point le plus bas de la vallée (également nommé « talweg »), quand celui-ci a été déplacé. Cela permet de reconnecter le cours d'eau à sa zone humide.

La zone humide attenante au ruisseau permet de filtrer les micropolluants, de stocker l'eau en période pluvieuses et de la restituer en période d'étiage (période de l'année pendant laquelle les niveaux d'eau sont les plus bas). Les zones humides servent également d'habitats et de ressources nutritives à différentes espèces animales.

Remettre un cours d'eau dans son talweg, permet également de le reconnecter à sa nappe d'accompagnement, limitant ainsi les assèchements en période sèche.

Quant aux busages, certains sont mal calibrés, écroulés ou encore présentent des chutes. C'est pourquoi certains sont supprimés ou remplacés en complément de travaux de restauration de cours d'eau.

Toutes ces perturbations ont entraîné des dérèglements des écosystèmes aquatiques.

A travers les techniciens rivières, Fougères Agglomération essaie de pallier ces problèmes en réalisant des travaux de restauration écologique.

## 210 mètres de cours d'eau restaurés en 2024 sur le ruisseau de La Bruyère à Mellé

Des travaux ambitieux ont été réalisés sur le ruisseau de la Bruyère à Mellé cette année.

Différents types de travaux ont été effectués : lits emboîtés (permet au cours d'eau de déborder), recharge du cours d'eau en granulats (pour recréer le fond d'origine), changements d'ouvrages, plantations, clôtures,

...

## Restauration du ruisseau La Bruyère à Mellé



Avant travaux : Ruisseau curé et rectifié (les méandres ont été supprimés)



Après travaux : ruisseau présentant des méandres et pouvant déborder, des granulats ont été ajoutés pour recréer le fond naturel du ruisseau

Un diagnostic des rivières de l'Étang Gaudin et de Goulfair, ainsi que de leurs affluents sera réalisé durant les hivers 2024 et 2025. Fougères Agglomération remercie dès à présent les riverains de leur compréhension et les invite à laisser pénétrer la technicienne.

Contact Fougères Agglomération : Technicienne Milieux Aquatiques - Bassin de La Sélune : 02-99-94-58-52.

## Petit Tertiaire Privé : l'expérimentation 2024 de l'ALE à destination des professionnels !

Dans sa démarche résolument tournée vers la transition et l'efficacité énergétique, l'ALE lance une nouvelle initiative : **Petit Tertiaire**. Cette expérimentation vise à accompagner les entreprises, associations et commerçants du Pays de Fougères dans leur transition énergétique vers des pratiques plus durables. Un service sur-mesure qui voit le jour depuis le mois d'avril 2024 !

Face à une demande de plus en plus grandissante, l'ALE a souhaité démocratiser et développer son service public en **s'adressant aux professionnels**, offrant ainsi **un accompagnement technique et une expertise adaptée à leurs besoins**. Association, bureaux, cabinets médicaux, restauration.... Ce sont uniquement les structures dans le **secteur tertiaire privé**, possédant un **local à l'achat ou en location**, d'une surface **inférieure à 1 000m<sup>2</sup>** qui sont concernés pour profiter de ce nouveau service.

Petit Tertiaire les accompagne de 2 manières distinctes :

1. **Avec travaux de rénovation** : notre conseiller oriente les professionnels dans leurs décisions en matière de rénovation, d'achat ou d'aménagement, en tenant compte des enjeux énergétiques. Cette assistance sur-mesure leur permet de comprendre en profondeur leur consommation énergétique, d'identifier les équipements les plus adaptés à leur activité, et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour réduire leur empreinte énergétique.
1. **Sans travaux de rénovation** : cette démarche leur permet d'avoir une analyse approfondie des factures énergétiques, des courbes de charges et des habitudes de consommation. Elle permet également d'établir des préconisations personnalisées afin de mettre en place un paramétrage pour optimiser la consommation énergétique.

Passer par la mission du Petit Tertiaire **permet aux entreprises d'économiser jusqu'à 80% d'énergie** sur certains postes de consommation et **gagner en compétitivité en améliorant leurs performances énergétiques**. Cette expérimentation ne se limite pas à un service individuel, puisqu'en s'engageant avec Petit Tertiaire, les acteurs économiques contribuent à une **transition énergétique collective**, participant ainsi à la **construction d'un avenir plus durable pour l'ensemble de la communauté du Pays de Fougères**.

L'accompagnement du Petit Tertiaire est financé et **pris en charge à hauteur de 80%** par la région Bretagne et les deux EPCI du Pays de Fougères ; Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne. Le reste à charge pour les professionnels est fixé à **200€**.

Pour plus d'informations, contacter le service **Renobatys de l'Agence Locale de l'Energie au 02 90 80 20 00**, par mail [contact@ale-fougères.bzh](mailto:contact@ale-fougères.bzh) ou en vous rendant directement au Bâtiment Le Fil, 1 rue de la Moussais, 35300 Fougères.

# CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

Attention, la réalisation ou le renouvellement de Carte Nationale d'identité ne peut se faire que sur rendez-vous en prenant contact avec :

- **Mairie de Le Ferré** : 02 99 95 10 33 ou <https://leferre.fr/papiers-officiels>
- **Mairie de Louvigné du Désert** : 02 99 98 01 50 ou [www.louvignedudesert.org](http://www.louvignedudesert.org) (sur la page d'accueil ou dans l'onglet « Vos démarches » > carte identité / passeport)
- **Mairie de Parigné** : 02 99 97 30 56 ou <https://parigne.fr/rdv-cni-et-passeport>
- **Mairie de St Germain en Coglès** : 02 99 95 45 25 ou <https://www.rdv-cni.fr/formulaire/mairie-st-germain-en-cogles/>

## Numéros Utiles

EDF : 09 78 32 77 09

EAU – STGS : 09 69 32 69 33

URGENCES : 112

POMPIERS : 18

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 02 57 67 02 44

ADMR : 02 99 98 50 03

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) FOUGÈRES : 02 22 93 65 40

TRÉSORERIE DE FOUGÈRES : 02 99 17 25 00

GRDF : 09 69 36 35 34

SMICTOM : 02 99 94 34 58

GENDARMERIE : 02 99 17 10 17

SAMU : 15

MAISON FRANCE SERVICES : 02 57 67 02 44

ARCHITECTE CONSEIL : 02 99 94 50 34



**L'ADMR LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT**

**AU SERVICE DE TOUS, À TOUS LES ÂGES DE LA VIE**

Premier réseau associatif de service à la personne, l'ADMR agit au quotidien auprès des familles et enfants, des personnes en situation de handicap et des seniors.

Au sein de notre association, bénévoles et salariés sont à votre écoute. Ils assurent une action complémentaire pour vous apporter les solutions adaptées à vos besoins et à vos attentes.

**NOS SERVICES**

- Garde d'enfants à domicile, soutien aux familles dans les tâches du quotidien
- Aide et accompagnement à domicile, aide au lever, au coucher, aide à la toilette, à l'habillage, aide à la préparation et à la prise des repas, courses
- Ménage, repassage
- Transport accompagné (visite chez le médecin...), sortie / loisirs
- Livraison de repas
- Téléassistance
- Lavage et repassage à l'association
- Installation de boîtiers à clés

**Des aides financières possibles**

Ces prestations peuvent être financées en partie par le Conseil départemental (APA, PCH) et/ou des organismes sociaux (CAF, MSA, caisses de retraite, mutuelles...) sous certaines conditions. Bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées - sous certaines conditions - Art. 109 terdecies du CGI - sous réserve de modification de la législation.

**ADMR LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT** - 02 99 98 50 03 - [louvignedudesert@adm35.org](mailto:louvignedudesert@adm35.org)  
101 rue de la Libération - ZI de la Rouletière - 35420 Louvigné-du-Désert



Les calendriers de collecte 2025 seront disponibles sur le site internet du Smictom d'ici fin décembre 2024

Des aides à la location de broyeur végétaux sont possibles jusqu'au 15 mars 2025.

Vous pouvez acquérir un composteur par le biais du Smictom.

Nombreuses infos sur [smictom-fougères.fr](http://smictom-fougères.fr)

## MAIRIE DE MELLÉ

02 99 98 03 20 ou [contact@melle.bzh](mailto:contact@melle.bzh)

La mairie vous accueille :

Lundi : 14h à 18h30

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 8h30 à 12h30



